

# RAPPORT TRIMESTRIAL | 09

*L'innovation au cœur de l'action*



PREMIER TRIMESTRE



## **Message aux actionnaires**

Chers actionnaires,

La réalisation la plus marquante de l'histoire récente de la société a eu lieu après la fin du premier trimestre de l'exercice 2009, lorsque, le 27 octobre 2008, nous avons annoncé l'obtention de l'homologation complète au Canada de notre vaccin pour les bovins contre *E. coli* O157, commercialisé sous la marque *Econiche*<sup>MC</sup>. Il s'agit de la première homologation au monde d'un tel vaccin, qui a nécessité huit ans de dur labeur par Bioniche Life Sciences Inc. et nos partenaires, et un investissement de plus de 20 millions \$. J'aimerais remercier tous ceux qui ont contribué à cette grande réussite.

*Econiche* a été mis au point grâce à une alliance stratégique créée en septembre 2000 entre l'Université de la Colombie-Britannique, l'Alberta Research Council, le Vaccine & Infectious Disease Organization de l'Université de la Saskatchewan et Bioniche, qui détient les droits mondiaux de commercialisation du vaccin.

Les découvertes du D<sup>r</sup> Brett Finlay à l'Université de la Colombie-Britannique sur la façon dont cette bactérie *E. coli* adhère à l'intestin et la manière de bloquer cette adhérence sont à l'origine du vaccin. Le développement de celui-ci s'est poursuivi par des tests de provocation sur le terrain et contrôlés aux États-Unis et au Canada sur plus de 30 000 animaux. Nous avons franchi maintenant une étape sans précédent et disposons d'un produit à vendre entièrement homologué.

Comme l'a reconnu l'Agence canadienne d'inspection des aliments en octroyant l'homologation complète à *Econiche*, il s'agit d'un vaccin sûr et efficace pour les bovins. Nos recherches ont démontré de façon constante une réduction importante de la quantité d'*E. coli* O157 excrétée par les bovins vaccinés. Par ailleurs, ces derniers ne sont pas colonisés par *E. coli* O157.

Les bovins ne sont pas rendus malades par cette souche particulière d'*E. coli*, mais ils en sont les principaux porteurs. Lorsque la bactérie est disséminée dans l'environnement par les bovins, les réserves d'eau et de nourriture de l'humain peuvent être contaminées.

*E. coli* O157:H7 produit de puissantes toxines qui peuvent rendre les humains gravement malades. Environ 100 000 cas d'infection et des douzaines de décès se produisent chaque année en Amérique du Nord. Des éclosions d'infection humaine ont eu lieu récemment à North Bay et à Niagara-on-the-Lake, en Ontario, toutes deux liées à la consommation d'aliments dans des restaurants locaux.

Les symptômes de l'infection comprennent notamment des douleurs abdominales et une forte diarrhée sanglante. Dans 8 % à 10 % des cas graves, la toxine peut engendrer le syndrome hémolytique et urémique, les enfants de moins de cinq ans et les personnes âgées étant habituellement les plus sensibles, et entre 2 % et 7 % de ces cas y trouveront la mort.

Bioniche est fière d'avoir mis au point une technologie d'une telle importance, dont l'utilisation à grande échelle pourrait réduire les occurrences de maladies sérieuses et sauver des vies humaines.

## **Accroissement de la capacité de production**

Au cours de l'exercice 2008, nous avons annoncé un soutien de source gouvernementale et quasi-gouvernementale relativement à notre vaccin pour les bovins contre *E. coli* O157 sous la forme de prêts de 25 millions \$ à intérêt peu élevé pour l'agrandissement d'un centre de fabrication de vaccins en santé animale et en salubrité des aliments à Belleville, en Ontario. Ce financement étaye notre confiance dans notre démarche pour accroître l'intérêt pour le vaccin par le secteur, les vétérinaires, les détaillants et les consommateurs. Il témoigne de la reconnaissance du gouvernement envers l'importance d'une capacité de production de vaccins au Canada, de même qu'envers le besoin de solutions en matière de salubrité des aliments sur les fermes, comme *Econiche*.

Forts de ce financement en capital de 25 millions \$, nous avons entrepris la finalisation des dessins techniques visant l'accroissement de la production et la conception détaillée, nous avons libéré la surface nécessaire à notre installation de Belleville, nous avons commandé le matériel et nous avons embauché le personnel de production. La construction sera achevée vers la fin de 2009, après quoi aura lieu la validation des systèmes et du matériel. La nouvelle installation devrait être mise en service et produire *Econiche* d'ici le milieu de 2010. La capacité de production de cette installation atteindra un nombre minimal de 40 millions de doses par année.

Dans l'intervalle, notre laboratoire de développement de produits à Belleville répond à la demande de vaccins. Ce laboratoire est en mesure de produire environ un million de doses par année.

Nous travaillons de concert avec des sous-traitants pour la production de vaccins en vrac additionnels.

### **Mise à jour en matière de réglementation américaine**

En février 2008, un avis du ministère de l'Agriculture des États-Unis («USDA») nous informait que les dernières données relatives au vaccin pour les bovins contre *E. coli* O157 satisfaisaient à la norme d'efficacité prévue et que le vaccin était admissible à l'octroi d'une licence conditionnelle. Pour recevoir une licence conditionnelle, nous devons concevoir un plan permettant «la collecte de données suffisantes afin d'obtenir une licence complète pour le produit» et fabriquer trois lots de vaccins dont au moins une étape de fabrication doit être réalisée aux États-Unis. Ces activités sont en cours.

### **Interaction avec le marché et potentiel**

L'équipe de commercialisation de notre unité de salubrité des aliments continue de rencontrer des clients éventuels pour le vaccin, y compris des éleveurs de bovins de boucherie, des exploitants de parcs d'engraissement, des exploitants d'abattoirs et des associations d'éleveurs de bétail. Puisque nous détenons maintenant l'homologation complète au Canada, nous pouvons publiciser *Econiche* dans ce pays.

La plus récente reconnaissance externe de l'efficacité d'*Econiche* a paru dans un article publié dans *Foodborne Pathogens and Disease* (vol. 5, numéro 5, 2008), revue scientifique évaluée par les pairs. L'article présente un sommaire des résultats d'un essai clinique du vaccin sur des bovins dans des parcs d'engraissement commerciaux visant à vérifier l'effet d'un programme de vaccination à deux doses contre les protéines de type III qui sont sécrétées par la bactérie *Escherichia coli* (*E. coli*) O157:H7 entérohémorragique sur la probabilité de détecter le micro-organisme sur des dispositifs d'échantillonnage dans l'environnement des animaux.

Des échantillons ont été prélevés sur sept cordes par enclos, lesquelles étaient suspendues jusqu'au lendemain au rail de distribution d'aliments (méthode ROPES). L'étude a été réalisée de février à octobre 2004 sur 20 556 bovins, répartis dans 140 enclos de 19 parcs d'engraissement. Dans les enclos où l'on avait procédé à une vaccination, les animaux étaient moins susceptibles de recevoir un résultat positif (RC = 0,59, p = 0,004).

Le bétail en parcs d'engraissement constitue le segment de marché de préabattage accessible le plus important. Ce segment, qui compte environ 30 millions de bovins engraisés et non engraisés chaque année aux États-Unis et au Canada, représente un marché potentiel de 60 millions de doses. Très sensible aux prix, ce segment doit bénéficier d'un service hors pair et d'un approvisionnement fiable. L'utilisation du vaccin exige un soutien infaillible, puisque les exploitants de parcs d'engraissement paieront pour un produit sans toucher une augmentation correspondante des revenus tirés de la vente de leurs animaux.

Les segments de marché des vaches et des veaux ainsi que des vaches laitières représentent un nombre important d'animaux (environ 30 millions de vaches de boucherie, 30 millions de veaux de boucherie, 9 millions de vaches laitières et 9 millions de veaux de race laitière annuellement). La principale préoccupation relative à *E. coli* O157:H7 dans ce segment a trait à la contamination de l'environnement par les eaux de ruissellement et la contamination subséquente des fruits et légumes irrigués avec l'eau contaminée. Il y a eu aussi des cas déclarés d'*E. coli* O157:H7 dans des produits laitiers non pasteurisés.

Des cas d'infection à la bactérie *E. coli* O157:H7 chez l'humain ont également été constatés chez des personnes ayant visité des expositions agricoles ou des zoos pour enfants. Les expositions déclarées comprennent souvent le contact avec la bouche après avoir touché un animal ou le contact avec la bactérie dans l'environnement de l'animal. En Amérique du Nord, il y a plus de 3 000 foires et de nombreux autres événements comportant des ruminants chaque année. Le nombre total d'animaux présents à ces événements ou dans des zoos pour enfants est relativement peu élevé (moins de trois millions). Toutefois, la valeur des animaux et le risque de responsabilité civile devraient stimuler l'adoption de la vaccination de ces animaux.

## **Croissance de la division de la santé animale**

La division de la santé animale de Bioniche a affiché une croissance inégalée des produits d'exploitation tirés des ventes au premier trimestre de 2009, soit de 37 % par rapport à la période correspondante de l'exercice 2008. Cette croissance, constatée dans toutes les gammes de produits et tous les marchés, peut être attribuée au leadership de Jim Phillips, président de Bioniche Animal Health (mondial) et d'Andrew Grant, président de division, Bioniche Animal Health, ventes à l'exportation, Europe et Australie, qui ont mis en œuvre certaines mesures de restructuration afin de mieux positionner la société en vue de sa croissance.

La croissance de la division de la santé animale est au ralenti depuis quelques années en raison d'enjeux comme la «maladie de la vache folle» et la variation des taux de change. Les perspectives sont toutefois bonnes pour cette division lorsque des ressources additionnelles lui seront octroyées.

## **Programme d'essai clinique de phase III : *Urocidin*<sup>MC</sup>**

L'*Urocidin* est une préparation du complexe ADN de la paroi cellulaire mycobactérienne («MCC»), soit une composition d'ADN de la paroi cellulaire préparée à partir d'une culture stérile de la bactérie *Mycobacterium phlei* de sol non pathogène. Le complexe de la paroi cellulaire a été fractionné et purifié pour optimiser la présence de la principale composante active de la molécule, l'ADN, qui est en partie responsable de ses activités immunostimulantes et anticancéreuses directes.

Notre programme clinique de phase III est composé de deux essais d'homologation pour traiter le cancer de la vessie non invasif sur le plan musculaire, dont le premier touche des patients souffrant d'un cancer de la vessie non invasif sur le plan musculaire réfractaire au traitement normal actuel (traitement auquel ils ne répondent pas), soit le BCG. Trente et un centres d'urologie nord-américains ont accepté de participer à cet essai, et le recrutement devrait se terminer au premier trimestre de l'année civile 2009.

Le comité de surveillance des données sur l'innocuité a tenu cinq réunions trimestrielles consécutives. Au terme de chacune d'entre elles, il a émis la recommandation selon laquelle Bioniche pouvait «poursuivre l'essai sans y apporter de modifications». Le rôle de cet organisme indépendant est de confirmer que les sujets peuvent prendre part à l'étude en toute sécurité et que, sur le plan de l'efficacité, il convient de poursuivre l'essai.

La FDA a accordé à l'essai en question la désignation d'examen accéléré, mentionnant que, dès la fin de l'étude, la société peut s'attendre à une évaluation rapide de la FDA. Les produits qui obtiennent la désignation d'examen accéléré sont examinés dans un délai de six mois en moyenne, comparativement à 18 mois pour les autres produits.

## **Deuxième essai clé de phase III**

Le recrutement de patients par la société pour le deuxième essai clé de phase III de son produit breveté *Urocidin* chez des nouveaux cas de cancer de la vessie non invasif sur le plan musculaire (traitement de première intention) dont le risque de progression ou de récurrence est élevé devrait commencer dès la fin du recrutement pour le premier essai de phase III.

Ce deuxième essai regroupera environ 800 patients en Amérique du Nord, en Australie et en Europe dans le cadre d'un essai aléatoire à double insu. Cet essai comparera le MCC au BCG, traitement standard du cancer de la vessie non invasif sur le plan musculaire dont le risque de récurrence ou de progression est élevé chez les patients recevant un traitement de première intention.

La FDA a consenti une évaluation spéciale du protocole à cet essai selon laquelle la FDA donne son approbation à la méthodologie de l'essai, y compris ses objectifs, son analyse de données et son déroulement. Cette évaluation garantit que si les objectifs de l'essai sont atteints, ils serviront à étayer la demande de licence de produit biologique du MCC. Une évaluation spéciale du protocole ouvre la voie à l'homologation de l'*Urocidin* dès que les objectifs de l'essai sont atteints. La FDA a également accordé une procédure d'examen accéléré à l'essai en question.

Le résultat d'efficacité primaire sera la durée de la rémission des patients après deux ans. De plus, on évaluera l'innocuité en se fondant sur deux critères : le pourcentage de patients dont l'administration du traitement a été reportée d'une semaine deux fois de suite en raison d'effets indésirables liés au médicament; et une comparaison sous forme de tableau des effets indésirables liés au médicament. Le but sera de démontrer l'efficacité non inférieure et l'innocuité améliorée de l'*Urocidin* par rapport au BCG.

### **Pourparlers de partenariat à l'égard de l'*Urocidin*<sup>MC</sup>**

Je suis heureux d'annoncer que les discussions avec plusieurs parties intéressées par une entente de partenariat pour la commercialisation de l'*Urocidin* vont bon train. Nous sommes à la recherche d'un partenaire qui nous aiderait à soutenir financièrement l'achèvement de notre programme de phase III en contrepartie de droits de commercialisation sur le produit mis en marché. Nous sommes également à la recherche d'une source importante de redevances sur les ventes de ce produit qui reviendraient à Bioniche. Nous avons l'intention de conserver les droits de fabrication du produit et un rôle prépondérant à tous les stades de son développement.

### **À propos du cancer de la vessie**

Selon l'American Cancer Society (2007), le cancer de la vessie est le quatrième cancer le plus courant chez les hommes et le neuvième chez les femmes. Chaque année, aux États-Unis, dans cinq pays de l'Union européenne et au Japon, on dénombre quelque 350 000 nouveaux cas de cancer de la vessie non invasif sur le plan musculaire. On estime que l'incidence de ce cancer augmentera de 11 % dans les sept principaux marchés pharmaceutiques mondiaux entre 2004 et 2012.

### **Situation de trésorerie**

En d'autres temps, les marchés financiers auraient récompensé notre société pour une réalisation comme l'obtention de l'homologation complète pour *Econiche* au Canada par une hausse du prix de l'action. Toutefois, les circonstances actuelles sont toutes autres.

Le crédit a été peu coûteux pendant nombre d'années. À l'échelle mondiale, la disponibilité de financement a crû dans tous les secteurs, se traduisant dans de nombreux cas par des prêts imprudents consentis par des institutions financières et des dépenses excessives par les consommateurs. Le retour du pendule se fait maintenant sentir, entraînant la volatilité des marchés des actions et le repli de la consommation.

Encore heureux que le Canada ne se retrouve pas au centre de la tourmente. Nos gouvernements et consommateurs sont, dans l'ensemble, beaucoup moins endettés, et nos banques sont reconnues parmi les plus sécuritaires du monde. Notre économie sera touchée, mais dans une mesure bien moindre que celle de la plupart des autres pays.

Bioniche est touchée par l'instabilité financière mondiale. Les investisseurs qui consentiraient habituellement de nouveaux fonds à des sociétés prometteuses comme la nôtre ont subi des pertes importantes et, par conséquent, sont réticents à accorder de nouveaux capitaux. Jusqu'à ce que cette situation se stabilise, ce qui arrivera tôt ou tard, le coût des capitaux est très élevé et il est difficile d'en obtenir. Nos institutions bancaires subissent des contraintes découlant de la crise des liquidités et transfèrent ce poids à leurs clients.

Au cours de cette période, la société prend des mesures internes pour maximiser l'utilisation de ses flux de trésorerie, tout en travaillant sans relâche pour trouver de nouveaux placements en capitaux.

### **Perspectives pour l'exercice 2009**

Nos principaux objectifs demeurent l'obtention d'une licence conditionnelle aux États-Unis pour *Econiche*, l'achèvement de notre programme clinique de phase III de l'*Urocidin* contre le cancer de la vessie non invasif sur le plan musculaire et la conclusion d'un partenariat commercial pour l'*Urocidin*. De plus, nous mettons l'accent sur le besoin d'assurer un financement favorisant l'essor de ces projets. En plus d'une opération de partenariat visant l'*Urocidin*, nous envisageons aussi l'utilisation d'autres instruments de financement pour soutenir nos besoins d'exploitation.

Nous employons près de 200 employés dévoués et qualifiés au sein de la société, et nous sommes heureux de pouvoir compter sur le leadership d'un conseil d'administration compétent et solidaire, arrimé à l'atteinte de nos objectifs.

Nous apprécions votre soutien constant alors que nous œuvrons pour atteindre nos objectifs.

Le président du conseil d'administration, président et chef de la direction,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Graeme McRae', written in a cursive style.

Graeme McRae

# Rapport de gestion

Pour le trimestre terminé le  
30 septembre 2008

La responsabilité du présent rapport de gestion incombe à la direction. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la société et les notes y afférentes, qui ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus («PCGR») du Canada pour les états financiers intermédiaires, ainsi qu'avec les états financiers consolidés vérifiés annuels de la société et le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 juin 2008, qui figurent sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Cette analyse a été effectuée par la direction à partir de l'information disponible en date du 6 novembre 2008.

Dans la mesure où tout énoncé présenté dans ce document contient des informations qui ne sont pas historiques, ces énoncés sont considérés comme étant prospectifs et comportent des risques et incertitudes. Les résultats réels, les niveaux d'activité, le rendement ou les réalisations pourraient différer considérablement de ceux ou celles projetés dans les présentes et dépendent d'un certain nombre de facteurs, y compris le parachèvement avec succès de la recherche et des essais cliniques, les incertitudes liées au processus de réglementation et la commercialisation ultérieure des médicaments de la société.

Les énoncés de mise en garde compris dans le rapport s'appliquent à tous les énoncés prospectifs qui y figurent également. Les résultats futurs de la société pourraient différer de façon importante de ceux qui sont abordés dans les présentes. Les facteurs qui pourraient occasionner des écarts ou contribuer à ceux-ci sont présentés sous la rubrique «Risques et incertitudes». Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Une analyse détaillée des facteurs de risque figure dans la notice annuelle de Bioniche du 30 juin 2008 sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Ce rapport de gestion complète les informations financières figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires et annuels et les notes y afférentes de Bioniche Life Sciences Inc. [la «société» ou «Bioniche»], d'autres informations financières se trouvant ailleurs dans notre rapport annuel et notre notice annuelle ou dans d'autres documents déposés sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Le présent rapport de gestion est daté du 6 novembre 2008. Les expressions «nous», «nos», «notre», «Bioniche» ou la «société» renvoient toutes à Bioniche Life Sciences Inc., à moins d'indication contraire. Tous les pourcentages indiqués dans les présentes sont calculés d'après les montants entiers figurant dans les documents financiers et les états financiers de la société et non d'après les montants arrondis figurant dans les présentes.

La situation financière et les sources de financement ont continué à poser un défi à la société ce trimestre, et, à la lumière de la situation actuelle sur les marchés des capitaux, la société prévoit que cette situation se poursuivra tout au long de l'exercice 2009. Une analyse plus poussée de l'incertitude quant à la continuité de l'exploitation est présentée à la rubrique «Situation de trésorerie et sources de financement».

## VUE D'ENSEMBLE

Bioniche est une société biopharmaceutique canadienne axée sur la recherche et la technologie, qui est engagée dans le développement, la fabrication et la commercialisation de produits brevetés à l'intention des marchés de la santé humaine et animale partout dans le monde. Entièrement intégrée, la société emploie 201 personnes et compte trois unités d'exploitation : santé humaine, santé animale et salubrité des aliments. Le siège social de la société et la division de la salubrité des aliments sont situés à Belleville, en Ontario (Canada). L'unité d'exploitation de la santé humaine de la société possède des installations de recherche, d'administration et de production à Montréal, au Québec (Canada). L'unité d'exploitation de la santé animale possède des installations de développement, de fabrication et de commercialisation de produits à Belleville, en Ontario (Canada); des installations de commercialisation et de production à Athens, dans l'État de Géorgie (États-Unis), à Pullman, dans l'État de Washington (États-Unis) et à Armidale, en Australie; ainsi qu'un bureau de vente et de commercialisation en Irlande.

La société oriente ses activités dans plusieurs secteurs stratégiques, y compris le développement de ses technologies brevetées contre le cancer de la vessie chez l'humain et d'autres cancers, d'un vaccin pour les bovins visant à réduire la contamination des aliments, de l'eau et de l'environnement par la bactérie *E. coli* O157:H7 (sous la marque de commerce *Econiche*), de technologies pour améliorer la reproduction du bétail et de technologies qui pourraient remplacer l'utilisation d'antibiotiques pour le bétail. L'unité d'exploitation de la santé animale de la société a une portée internationale.

## STRATÉGIE COMMERCIALE

La société poursuit une stratégie en trois volets. En premier lieu, elle continue d'exploiter ses technologies brevetées existantes, par le truchement de ses programmes de développement de produits, pour en améliorer la valeur thérapeutique prouvée chez l'humain et l'animal. Deuxièmement, la société s'attache à développer ces technologies en vue de leur commercialisation, que ce soit seule ou avec des partenaires stratégiques. Troisièmement, la société fabrique autant de produits issus de son programme de développement de produits qu'elle le peut afin d'améliorer ses marges bénéficiaires, de protéger l'intégrité de ses produits et d'accroître la valeur pour les actionnaires.

La structure de la société est telle que ses grands projets de recherche et de développement sont soutenus par une division génératrice de revenus, l'unité d'exploitation de la santé animale, reconnue pour générer constamment des bénéfices positifs avant intérêts, impôts et amortissement («BAIIA»)<sup>1</sup> avant la recherche et le développement. La division de la salubrité des aliments est maintenant en mesure de dégager des produits d'exploitation. Toutefois, ils devraient être limités jusqu'à ce que l'agrandissement des installations de production du vaccin soit achevé. Les unités d'exploitation de la santé humaine nécessitent des flux de trésorerie pour leur exploitation et leurs projets de recherche et de développement.

## UNITÉS D'EXPLOITATION

Les activités de la société sont réparties en trois unités d'exploitation stratégiques :

### **Santé animale**

L'unité de santé animale de la société, connue sous le nom de Bioniche Animal Health, est responsable du développement, de la fabrication et de la commercialisation de produits biopharmaceutiques à usage vétérinaire à l'échelle mondiale. Les produits fabriqués par la société sont vendus directement aux vétérinaires au Canada, aux États-Unis, en Australie et en Europe, et par certains distributeurs dans le reste du monde. Bioniche Animal Health exploite des installations de commercialisation, de production et de recherche à Belleville, en Ontario, au Canada; des unités de commercialisation et de fabrication à Athens, dans l'État de Géorgie, et à Pullman, dans l'État de Washington, aux États-Unis; une usine de fabrication à Armidale, en Nouvelle-Galles du Sud, en Australie; et un bureau de vente et de commercialisation en Irlande, qui compte des distributeurs dans de nombreuses autres régions du monde.

<sup>1</sup> Voir la rubrique «Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures».

La société a connu une croissance progressive en utilisant la biotechnologie pour proposer au marché de la santé animale des solutions novatrices qui répondent aux besoins évolutifs du secteur de la santé animale. La société offre plus de 60 produits qui peuvent être classés surtout dans les groupes suivants : produits de reproduction et de transplantation d'embryons, produits à base d'hyaluronanes, produits immunostimulants, anticorps polyclonaux, vaccins et neutraceutiques.

### **Santé humaine**

L'unité de la santé humaine de la société, connue sous le nom de Bioniche Therapeutics, a des installations de recherche et de production à Montréal, au Québec (Canada). Cette division développe des thérapies nouvelles et brevetées contre le cancer chez l'humain. La stratégie de la société consiste à développer ses traitements à l'aide de preuves de concepts cliniques, puis à établir des alliances pour achever les études cliniques et obtenir les approbations des organismes de réglementation pour la commercialisation. Ses activités portent surtout sur la recherche et le développement de la plate-forme technologique exclusive de la société du complexe ADN de la paroi cellulaire mycobactérienne («MCC») pour le traitement du cancer de la vessie et d'autres cancers, et de ses oligonucléotides qui, selon des études précliniques, s'annonce prometteuse pour le traitement de la leucémie. La phase III des essais cliniques de l'*Urocidin*, marque de commerce de la technologie MCC pour le traitement du cancer de la vessie, est actuellement en cours auprès de patients souffrant d'un cancer de la vessie non invasif sur le plan musculaire qui sont réfractaires (ne répondent pas) à la thérapie conventionnelle. Nous planifions un deuxième essai de phase III visant à comparer l'*Urocidin* avec le traitement traditionnel chez les patients atteints d'un cancer de la vessie non invasif sur le plan musculaire, comme traitement de première intention.

### **Salubrité des aliments**

L'unité d'exploitation de la salubrité des aliments de la société a été fondée en juillet 2001. Elle s'occupe de la recherche, du développement, de la fabrication et de la commercialisation de produits biopharmaceutiques à usage vétérinaire visant à améliorer la salubrité des aliments et des réserves d'eau. Le principal projet de la division est le développement et la commercialisation d'un nouveau vaccin pour les bovins, *Econiche*<sup>MC</sup>, afin de prévenir la colonisation et la propagation de la bactérie mortelle *E. coli* O157:H7. Ce vaccin est conçu pour abaisser la charge de bactéries pathogènes *E. coli* O157:H7 chez les bovins et dans leurs excréments, atténuant ainsi la contamination de l'environnement, de la nappe phréatique et des installations de transformation du bétail. Il a été démontré que le vaccin a pour effet de réduire la propagation de la bactérie, et par le fait même, le nombre d'animaux infectés. Moins la bactérie se reproduit dans les bovins, moins elle se propage dans le fumier et dans l'environnement, ainsi que dans les carcasses d'animaux durant la transformation des aliments. Le vaccin est en production en quantités limitées aux installations de la société à Belleville, en Ontario, et les premières ventes ont eu lieu à l'exercice 2008, en vertu du Permis de dissémination de produits biologiques vétérinaires accordé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments («ACIA») en décembre 2006. Les ventes ont été restreintes en raison de l'incapacité de promouvoir le produit avant l'obtention de la totalité des approbations réglementaires et d'une capacité de production actuellement limitée.

Après la fin du trimestre terminé le 30 septembre 2008, la société a annoncé, le 27 octobre 2008, qu'*Econiche*<sup>MC</sup>, le premier vaccin au monde visant à réduire la dissémination par les bovins de la *Escherichia coli* (*E. coli*) O157, avait reçu l'homologation complète de l'Agence canadienne de l'inspection des aliments (ACIA).

La société, en collaboration avec la Vaccine and Infectious Disease Organization («VIDO») de l'Université de Saskatchewan et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, a financé deux chaires de recherche – *Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada («CRSNG»)/Bioniche Industrial Research* – sur des vaccins visant à réduire la contamination des aliments et de l'eau. Les deux titulaires des chaires sont Andrew Potter, Ph.D. (titulaire principal) et Wolfgang Köster, Ph.D. (titulaire adjoint). Les chaires de recherche ont été créées en vue d'entreprendre des recherches menant à la mise au point d'autres vaccins destinés à la salubrité des aliments afin de combattre des infections chez les animaux, notamment à la *Salmonella enteritidis* et à la *Campylobacter jejuni*.

## OBJECTIFS DE LA DIRECTION

L'objectif de la société est de suivre sa stratégie commerciale :

1. Exploiter les technologies brevetées existantes et continuer, par le truchement de son programme de développement de produits, à en améliorer la valeur thérapeutique prouvée pour l'être humain et l'animal.
2. Développer ces technologies en vue de leur commercialisation, que ce soit seule ou avec des partenaires stratégiques.
3. Fabriquer autant de produits issus de son programme de développement de produits qu'elle le peut afin d'améliorer ses marges bénéficiaires, de protéger l'intégrité des produits de la société et d'accroître la valeur à long terme pour les actionnaires.

Objectifs de l'exercice 2009	État d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dégager des flux de trésorerie en augmentant les produits d'exploitation et la productivité, comme ils sont mesurés par le BAIIA* consolidé de l'unité d'exploitation de la santé animale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La société atteint cet objectif. Par rapport à la même période de l'exercice 2008, le BAIIA* de l'unité d'exploitation de la santé animale affiche une croissance de 58 % pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008.</li> <li>• Les ventes de la division de la santé animale ont augmenté de 2,2 millions \$, ou 37 %, au cours du premier trimestre de l'exercice 2009 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Franchir de nouvelles étapes vers l'obtention d'une licence complète au Canada pour notre vaccin pour les bovins contre <i>E. coli</i> O157, tout en vendant le vaccin disponible (en quantités limitées) à des vétérinaires canadiens en vertu du <i>Permis de dissémination de produits biologiques vétérinaires</i>. Continuer à travailler à l'obtention de l'homologation aux États-Unis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Après la fin du trimestre terminé le 30 septembre 2008, la société a annoncé, le 27 octobre 2008, qu'<i>Econiche</i><sup>MC</sup>, le premier vaccin au monde visant à réduire la dissémination par les bovins de la <i>Escherichia coli</i> (<i>E. coli</i>) O157, avait reçu l'homologation complète de l'Agence canadienne de l'inspection des aliments (ACIA). La société sera maintenant en mesure de promouvoir la vente d'<i>Econiche</i><sup>MC</sup> au Canada.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commencer la production à grande échelle du vaccin aux installations de la société à Belleville. Ce projet de deux ans devrait avoir une capacité annuelle d'au moins 40 millions de doses du vaccin <i>E. coli</i> O157. La production à grande échelle devrait coûter environ 25 millions \$ et constitue la première phase d'un projet à long terme de 107 millions \$ visant l'aménagement d'un centre de fabrication de vaccins axés sur la santé animale et la salubrité des aliments.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La société a obtenu une aide gouvernementale sous la forme de deux prêts sans intérêt fondés sur les dépenses admissibles auprès du ministère du Développement économique et du Commerce («MDEC») (programme «SISFP») de l'Ontario et du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada («AAC») (programme Agri-débouchés), en plus d'une facilité de prêt consentie par la Banque de développement du Canada («BDC») pour la phase I du projet d'agrandissement. Un montant additionnel de 5 millions \$ a été fourni pour l'agrandissement au moyen d'une modification apportée à un accord de contribution existant avec l'Office des technologies industrielles d'Industrie Canada. Une somme totale de 25 millions \$ sous forme de financement et d'aide a été annoncée en décembre 2007, février 2008 et juin 2008.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conclure avec succès un partenariat commercial pour la technologie de lutte contre le cancer de la vessie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La société est en pourparlers avec des partenaires de commercialisation potentiels.</li> </ul>

\* Le BAIIA désigne le «bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et gain (perte) de change». Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures» ci-après.

## SITUATION DE TRÉSORERIE

La société a subi d'importantes pertes d'exploitation depuis sa fondation, en raison surtout de sa concentration sur la recherche et le développement de ses technologies brevetées. Au 30 septembre 2008, la société affichait un déficit cumulé de 88,1 millions \$. Les obligations de trésorerie engagées et le montant prévu des dépenses pour le premier semestre de l'exercice 2009 dépassent les engagements obtenus en matière de fonds et les fonds disponibles au 30 septembre 2008. Jusqu'à présent, la société a financé ses besoins de liquidités principalement par voie d'émissions d'actions, de crédits d'impôt à l'investissement, de la vente d'activités ou d'unités d'exploitation, de la vente de produits, de redevances, d'incitatifs gouvernementaux, de dette à long terme et de sa facilité de crédit renouvelable.

En raison de ses besoins de liquidités à court terme, la société étudie présentement plusieurs possibilités de financement, y compris la réalisation d'un accord de partenariat pour soutenir la phase III de son programme de mise au point de l'*Urocidin*, l'émission de titres de créance et d'actions privilégiées ou ordinaires additionnels et la conclusion de partenariats financiers stratégiques.

À la fin du trimestre terminé le 30 septembre 2008, la société disposait de 4,3 millions \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, ainsi que d'une capacité d'emprunt de 2,3 millions \$ grâce à sa facilité de crédit renouvelable existante, et d'un solde net du fonds de roulement de 4,1 millions \$. Le 9 septembre 2008, la société a converti une tranche de sa facilité de crédit renouvelable en actions, permettant des prélèvements additionnels pouvant atteindre 1,85 million \$ US. Par suite de cette opération, selon les besoins de liquidités estimatifs actuels, il subsiste toujours une incertitude importante quant à la capacité de la société de poursuivre ses activités et le besoin d'obtenir des ressources financières additionnelles à court terme. La capacité de la société à poursuivre ses activités dépend de la réussite d'une ou de plusieurs de ces initiatives de financement dans un avenir rapproché, de sa capacité à continuer de vendre ses produits actuels avec une marge de profit positive, de l'obtention des approbations des organismes de réglementation pertinents, et de la capacité à mettre ses nouveaux produits sur le marché en atteignant un seuil de rentabilité dans l'avenir. L'issue de ces questions repose sur de nombreux facteurs indépendants de la volonté de la société. Si la société était incapable d'obtenir un financement additionnel, la direction pourrait être obligée de restreindre les activités de recherche et de développement et l'exploitation de la société.

## FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2009

### **Faits saillants d'exploitation**

- Le 27 octobre 2008, la société a annoncé qu'*Econiche*<sup>MC</sup>, **le premier vaccin au monde visant à réduire la dissémination de la bactérie *Escherichia coli* (*E. coli*) O157 par les bovins, avait reçu l'homologation complète de l'Agence canadienne de l'inspection des aliments (ACIA). *Econiche* est maintenant disponible pour une utilisation sans restrictions par les producteurs de bovins canadiens et les vétérinaires. Auparavant, le 24 septembre 2008, la société avait annoncé que les données qu'elle lui avait soumises sur son vaccin composaient des éléments de preuve définitifs démontrant que le vaccin répondait aux exigences de l'ACIA en matière d'efficacité et d'innocuité pour l'obtention de la licence complète.**

La société a présenté des données additionnelles confirmant la réduction de la dissémination de la bactérie *E. coli* O157 par les animaux vaccinés, ce qui a conduit à cette reconnaissance par l'ACIA. La plus récente soumission présentée à l'organisme de réglementation comportait des données provenant d'une étude de provocation contrôlée réalisée à la Vaccine and Infectious Disease Organization (VIDO) de l'Université de la Saskatchewan. Cette étude a permis de démontrer une réduction importante du nombre de bactéries excrétées par les animaux vaccinés et du nombre d'animaux qui en excrétaient.

*Econiche* est une découverte canadienne développée par Bioniche Life Sciences Inc. Le vaccin a le potentiel de réduire de façon importante la quantité d'*E. coli* O157 disséminée dans l'environnement par les bovins et les vaches laitières, et par conséquent, de réduire les risques pour la santé humaine. L'homologation complète d'*Econiche* a été reçue au moment même où une écloison s'est produite à North Bay, en Ontario, au Canada, où plus de 230 personnes se sont plaintes de symptômes. Plus de

45 cas de maladie chez l'humain ont été confirmés en laboratoire, dont un cas de syndrome hémolytique et urémique (SHU). Ces maladies sont en lien avec une chaîne de restaurants dans cette collectivité. D'autres éclosions liées à des restaurants ont été signalées à Niagara-on-the-Lake, à Welland et à Burlington, en Ontario, au Canada. Une autre éclosion impliquant la contamination de laitue iceberg a rendu 50 personnes malades au Michigan, dans l'Illinois, et en Ontario depuis septembre 2008.

### **Faits saillants financiers**

- Le 9 septembre 2008, la société a annoncé la conversion d'une tranche de sa facilité de crédit renouvelable consentie par Laurus/Valens en émettant 4,6 millions d'actions afin de rendre disponible une capacité d'emprunt additionnelle de 1,85 million \$ US. Cette conversion est conforme à la proposition adoptée dans le cadre de l'entente initiale intervenue en 2005. La société a émis aussi 211 429 bons de souscription de cinq ans visant l'achat d'actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,49 \$ l'action ordinaire en contrepartie de l'abandon, par Laurus/Valens, de certaines restrictions de volume liées à la conversion des emprunts en actions ordinaires en vertu de l'entente.

### **Autres faits saillants**

- Le 10 juillet 2008, la société a annoncé que son **vice-président, recherche et développement, Bioniche Animal Health, a présenté des données à l'égard du vaccin pour les bovins contre *E. coli* O157 au XXV<sup>e</sup> congrès mondial de buiatrie, tenu à Budapest, en Hongrie.** Le Dr. Dragan Rogan a présenté un sommaire de nombreuses études ayant été menées sur le vaccin de Bioniche au cours des cinq dernières années touchant plus de 30 000 bovins, toutes ces études ayant démontré l'efficacité du vaccin. Le Congrès mondial de buiatrie, le plus important événement du genre dans le secteur de l'élevage bovin, attire des scientifiques provenant du milieu universitaire et d'instituts de recherche, des praticiens spécialisés dans les ruminants, notamment dans les bovins de boucherie et de production laitière, des consultants, des chercheurs au niveau postdoctoral, des détenteurs de doctorats et des étudiants des cycles supérieurs en médecine vétérinaire et en sciences animales provenant du monde entier.
- Le 18 août 2008, la société a annoncé que le **comité de pharmacovigilance a tenu sa cinquième réunion planifiée sur le premier essai clinique de phase III sur l'utilisation de son complexe ADN-paroi cellulaire d'origine mycobactérienne (MCC), commercialisé sous le nom d'*Urocidin*, pour le traitement du cancer de la vessie.** Le rôle de cet organisme indépendant est de confirmer que les sujets peuvent prendre part à l'étude en toute sécurité et que, sur le plan de l'efficacité, il convient de poursuivre l'essai. Au terme de la réunion, le comité a de nouveau émis la recommandation selon laquelle Bioniche pouvait «poursuivre l'essai sans y apporter de modifications jusqu'à la tenue de la prochaine réunion, que celle-ci soit planifiée ou extraordinaire». Le comité tient des réunions trimestrielles.
- Le 17 octobre 2008, la société a annoncé que **les résultats d'une vaste étude menée dans des parcs d'engraissement de bovins inoculés par le vaccin contre *E. coli* O157 de la société ont été publiés dans *Foodborne Pathogens and Disease* (vol. 5, numéro 5, 2008), revue scientifique approuvée par des pairs.**

L'article s'intitule «A Two-Dose Regimen of a Vaccine Against *Escherichia coli* O157:H7 Type III Secreted Proteins Reduced Environmental Transmission of the Agent in a Large-Scale Commercial Beef Feedlot Clinical Trial» (David R. Smith, Rodney A. Moxley, Robert E. Peterson, Terry J. Klopfestein, Galen E. Erickson et Sharon L. Clowser).

L'essai clinique du vaccin sur des bovins à l'engraissement visait à vérifier l'effet d'un programme de vaccination à deux doses du vaccin contre les protéines de type III qui sont sécrétées par *Escherichia coli* (*E. coli*) O157:H7 entérohémorragique sur la probabilité de détecter le microorganisme sur des dispositifs d'échantillonnage dans l'environnement des animaux. Les chercheurs ont conclu que le programme de vaccination à deux doses réduit la probabilité de transmission environnementale d'*E. coli* O157:H7 dans les parcs d'engraissement commerciaux.

# Résultats d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

Pour les trimestres terminés les 30 septembre	Résultats du premier trimestre	
	2008 Réel \$	2007 Réel \$
Produits	8,1	5,9
Coût des ventes	3,7	2,5
Marge brute	4,4	3,4
	54,3 %	57,6 %

## **Produits d'exploitation consolidés**

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, les produits consolidés ont totalisé 8,1 millions \$, en regard de 5,9 millions \$ enregistrés à la période correspondante de l'exercice 2008. L'accroissement des ventes de 2,2 millions \$, ou 37 %, pour le trimestre écoulé reflète l'accroissement des ventes de produits de santé animale pour toutes les gammes de produits, tant au Canada que sur les marchés d'exportation. La croissance des ventes a touché tous les produits. Toutefois, les hausses les plus importantes ont été affichées par le *Folltropin*<sup>®</sup>-V, le *Cue-Mate*<sup>mc</sup>, le *Pregnecol*, le *MAP*<sup>®</sup>-5 et le *Immunoboost*<sup>®</sup>.

## **Coût des ventes**

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, la marge brute a totalisé 4,4 millions \$, comparativement à 3,4 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice 2008. Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, la marge brute exprimée en pourcentage des ventes a totalisé 54,3 %, comparativement à 57,6 % pour la période correspondante de l'exercice 2008. La hausse des ventes de produits comportant une marge moins élevée, jumelée à la hausse des coûts, ont contribué à ce résultat. Un des facteurs ayant contribué à la hausse des coûts est un rajustement aux coûts des produits entraîné par certains frais de contrôle de la qualité par suite de l'adoption du chapitre 3031 du *Manuel de l'ICCA*, «Stocks».

## **Charges autres que les frais de recherche et de développement**

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, les charges avant frais de recherche et de développement ont totalisé 4,3 millions \$, comparativement à 4,1 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice 2008. Bien que les charges du trimestre exprimées en pourcentage des ventes soient demeurées stables, elles ont reculé pour s'établir à 53 %, contre 69 % pour la période correspondante de l'exercice précédent en raison du rendement solide au premier trimestre de l'exercice 2009.

## CHARGES AUTRES QUE LES FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

(en millions de dollars canadiens)

Pour les trimestres terminés les 30 septembre	2008		2007	
	\$	%	\$	%
<b>Produits</b>	8,1	100 %	5,9	100 %
<b>Charges</b>				
Administration	1,5	18 %	1,6	28 %
Ventes et commercialisation	1,8	22 %	1,6	28 %
Contrôle de la qualité	-	0 %	0,2	2 %
<b>Total partiel</b>	<b>3,3</b>	<b>40 %</b>	<b>3,4</b>	<b>58 %</b>
<b>Éléments hors caisse</b>				
Amortissement	0,9	11 %	0,5	9 %
Intérêts théoriques	(0,0)	0 %	-	0 %
<b>Total partiel</b>	<b>0,9</b>	<b>11 %</b>	<b>0,5</b>	<b>9 %</b>
<b>Autres éléments</b>				
Intérêts	0,1	2 %	(0,0)	2 %
Conversion de devises	0,0	0 %	0,2	0 %
<b>Total partiel</b>	<b>0,1</b>	<b>2 %</b>	<b>0,2</b>	<b>2 %</b>
<b>Total des charges</b>	<b>4,3</b>	<b>53 %</b>	<b>4,1</b>	<b>69 %</b>

### **Frais de recherche et de développement**

Les frais de recherche et de développement bruts pour les trimestres terminés le 30 septembre 2008 et le 30 septembre 2007 ont totalisé respectivement 3,8 millions \$ et 3,6 millions \$. Ces frais peuvent être attribués directement au programme clinique de phase III pour le programme de développement d'un traitement contre le cancer de la vessie et du vaccin pour les bovins contre *E. coli* O157:H7.

L'aide gouvernementale associée aux divers programmes de recherche de la société pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008 s'est chiffrée à 0,5 million \$, en regard de 0,3 million \$ à la période correspondante de l'exercice précédent.

## RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

(en millions de dollars canadiens)

Pour les trimestres terminés les 30 septembre	2008		2007	
	\$	%	\$	%
<b>Secteurs clés</b>				
Santé animale	0,5	13 %	0,5	14 %
Salubrité des aliments	0,5	13 %	0,6	17 %
Santé humaine	2,8	74 %	2,5	68 %
Frais de recherche et de développement, montant brut	3,8	100 %	3,6	100 %

### **Perte nette et résultat étendu consolidés**

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, la perte de base et diluée et le résultat étendu par action ont totalisé (0,05) \$, comparativement à une perte par action nette consolidée de (0,06) \$ pour la période correspondante de l'exercice 2008. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours des trimestres terminés les 30 septembre 2008 et 2007 s'est établi respectivement à 67 194 886 et 61 880 544.

## **BAIIA\* avant frais de recherche et de développement**

### **Calcul du BAIIA**

(en millions de dollars canadiens)

Pour les trimestres terminés les 30 septembre	<b>2008</b>	<b>2007</b>
	\$	\$
Bénéfice (perte) avant frais de recherche et de développement et autres éléments*	0,1	(0,7)
Ajouter (déduire) :		
Amortissement	0,9	0,5
Intérêts et intérêts courus	0,1	
Conversion de devises	0,0	0,2
<b>BAIIA avant frais de recherche et de développement</b>	<b>1,1</b>	<b>0,0</b>

\* Les autres éléments comprennent la moins-value de placements ou les pertes sur placements, le gain à la vente du droit aux paiements de redevances futurs, et la perte latente (le gain latent) sur dérivés sur devises incorporés.

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, le BAIIA\* avant frais de recherche et de développement a totalisé 1,1 million \$, comparativement à néant pour la période correspondante de l'exercice 2008.

\* Le BAIIA désigne le «bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et gain (perte) de change». Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures» ci-après.

## **APERÇU DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DES HUIT DERNIERS TRIMESTRES**

	APERÇU DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DES HUIT DERNIERS TRIMESTRES							
	2009		2008				2007	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
(en millions de dollars canadiens)	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Produits d'exploitation	8,1	8,1	7,2	6,5	5,9	7,5	6,4	5,9
Perte avant frais de recherche et de développement et autres éléments	0,1	(0,2)	(0,2)	(0,8)	(0,7)	(1,4)	(0,6)	(1,8)
Bénéfice net (perte nette)	(3,3)	(3,7)	(4,6)	(4,2)	(3,8)	(4,7)	(4,5)	(2,9)
Résultat net de base et dilué par action	(0,05)	(0,06)	(0,07)	(0,07)	(0,06)	(0,08)	(0,10)	(0,07)

### **Fluctuations des résultats d'exploitation consolidés**

La société prévoit que ses résultats d'exploitation consolidés connaîtront des fluctuations importantes d'une période à l'autre dans l'avenir. Les résultats d'exploitation trimestriels et annuels devraient être influencés dans un avenir prévisible par plusieurs facteurs, incluant le calendrier des essais cliniques, le moment des approbations réglementaires pour la commercialisation des produits, le progrès et le calendrier des dépenses liés aux efforts de commercialisation et le moment de la réception des produits d'exploitation tirés de la vente de produits. En raison de ces fluctuations, la société est d'avis que la comparaison des résultats d'exploitation consolidés d'une période à l'autre n'est pas représentative de son rendement futur. Habituellement, les ventes fluctuent en fonction de la demande cyclique de la division de la santé animale. Par exemple, les produits relatifs à la reproduction font l'objet d'une forte demande au cours de la période de reproduction. Dans l'hémisphère nord, cette période a lieu au cours du quatrième trimestre de l'exercice.

## FAITS SAILLANTS DU BILAN CONSOLIDÉ

### **Actif**

Au 30 septembre 2008, l'actif à court terme de la société totalisait 16,2 millions \$, soit un niveau presque inchangé par rapport aux 16,3 millions \$ présentés au 30 juin 2008. Dans l'ensemble, la société a ramené son taux de combustion du capital\* à environ 0,8 million \$ par mois pour le premier trimestre de 2009, comparativement à un taux de combustion mensuel de 1,0 million \$ pour les douze mois terminés le 30 juin 2008. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme totalisaient 4,3 millions \$ au 30 septembre 2008, comparativement à 4,4 millions \$ au 30 juin 2008.

\*Désigne les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures» ci-après.

Au 30 septembre 2008, l'actif à long terme totalisait 18,3 millions \$, soit un montant inchangé par rapport aux 18,3 millions \$ d'actif à long terme présentés au 30 juin 2008.

### **Passif et capitaux propres**

Au 30 septembre 2008, le fonds de roulement net de la société totalisait 4,1 millions \$, comparativement à 4,5 millions \$ au 30 juin 2008. Les capitaux propres au 30 septembre 2008 s'élevaient à 15,4 millions \$ par rapport à 16,4 millions \$ au 30 juin 2008.

Au 30 septembre 2008, la dette à long terme atteignait 6,9 millions \$, soit un montant comparable aux 6,5 millions \$ présentés au 30 juin 2008. L'augmentation reflète l'aide gouvernementale additionnelle sous forme de prêts de 0,6 million \$ liée au projet de fabrication du vaccin *E. coli*.

La société avait un déficit cumulé de 88 115 690 \$ au 30 septembre 2008, comparativement à un déficit cumulé de 84 751 649 \$ au 30 juin 2008.

## ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE – FAITS SAILLANTS

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2008 ont totalisé environ 2,8 millions \$, contre 11,6 millions \$ pour l'ensemble de l'exercice 2008, ce qui rend compte de la volonté de terminer les essais cliniques de phase III de l'*Urocidin* pour le traitement du cancer de la vessie non invasif sur le plan musculaire et d'obtenir les homologations nord-américaines et la commercialisation du vaccin pour les bovins contre *E. coli* O157, *Econiche*<sup>MC</sup>.

Les activités de financement de la société ont généré des flux de trésorerie de 3,0 millions \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2009, principalement en raison de l'émission d'actions aux fins du règlement d'une partie de la facilité de crédit renouvelable de la société et d'emprunts additionnels de la société sur sa facilité de crédit renouvelable.

## RENDEMENT FINANCIER SECTORIEL

Les informations financières sectorielles présentent une analyse des activités de la société en fonction de ses unités d'exploitation :

### **Division de la santé humaine**

La société ne tire plus de produits d'exploitation de cette division depuis qu'elle a vendu son revenu tiré des redevances sur les ventes de *Suplasyn* au cours de l'exercice 2007.

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, les frais de recherche et de développement bruts ont totalisé 2,8 millions \$, comparativement à 2,5 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice 2008. L'augmentation de 0,3 million \$, ou 12 %, est surtout attribuable au recrutement accru de patients pour le premier essai d'enregistrement du cancer de la vessie de phase III et aux coûts engagés par des tiers pour soutenir le programme clinique de phase III de la société.

Les incitatifs gouvernementaux pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008 ont atteint 0,3 million \$, comparativement à 0,3 million \$ pour la période correspondante de l'exercice 2008.

## **Division de la santé animale**

Les ventes de produits de la division de la santé animale ont augmenté de 2,2 millions \$, ou 37,3 %, pour s'établir à 8,1 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, contre 5,9 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice 2008. Cette augmentation traduit la croissance générale des ventes au sein de tous les marchés, plusieurs produits phares de la société, comme *Folltropin*<sup>®</sup>-V, *Cue-Mate*<sup>™</sup>, *Pregnecol*, *MAP*<sup>®</sup>-5 et *Immunoboost*<sup>®</sup> ayant affiché des gains au titre des ventes.

La marge brute de la division de la santé animale pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008 s'est fixée à 4,4 millions \$, ou 54,3 %, comparativement à 3,4 millions \$, ou 57,6 %, pour la période correspondante de l'exercice 2008, en raison principalement de la hausse des ventes de produits à marge moins élevée, comme le produit générique *Ketamine*. Ce résultat reflète aussi l'inclusion de coûts de contrôle de la qualité dans le coût des ventes de l'exercice en cours par suite de l'adoption du chapitre 3031, «Stocks», du *Manuel de l'ICCA* en date du 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, les charges engagées ont totalisé 1,9 million \$, soit un montant comparable à celui présenté pour la période correspondante de l'exercice précédent. Aucun changement important n'a été signalé dans les activités d'administration ou les charges au cours du trimestre écoulé.

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, les frais de recherche et de développement bruts ont atteint 0,5 million \$, soit le même montant qu'au premier trimestre de l'exercice 2008.

## **Division de la salubrité des aliments**

Le 27 octobre 2008, la société a annoncé qu'*Econiche*<sup>MC</sup>, le premier vaccin au monde visant à réduire la dissémination de la bactérie *Escherichia coli* (*E. coli*) O157 par les bovins, avait reçu l'homologation complète de l'Agence canadienne de l'inspection des aliments (ACIA). *Econiche* est maintenant disponible pour utilisation sans restriction par les producteurs de bovins canadiens et les vétérinaires.

*Econiche* est une découverte canadienne développée par Bioniche Life Sciences Inc. Le vaccin a le potentiel de réduire de façon importante la quantité d'*E. coli* O157 disséminée dans l'environnement par les bovins et les vaches laitières, et par conséquent, de réduire les risques pour la santé humaine. L'homologation complète d'*Econiche* a été reçue au moment même où une éclosion s'est produite à North Bay, en Ontario, au Canada, où plus de 230 personnes se sont plaintes de symptômes. Plus de 45 cas de maladie chez l'humain ont été confirmés en laboratoire, dont un cas de syndrome hémolytique et urémique (SHU). Ces maladies sont en lien avec une chaîne nationale de restaurants dans cette collectivité. D'autres éclosions liées à des restaurants ont été signalées à Niagara-on-the-Lake, à Welland et à Burlington, en Ontario, au Canada. Une autre éclosion impliquant la contamination de laitue iceberg a rendu 50 personnes malades au Michigan, dans l'Illinois, et en Ontario en septembre 2008.

La plupart des souches d'*E. coli* sont inoffensives, mais certaines, comme la souche O157:H7, peuvent engendrer des maladies graves et même causer la mort lorsqu'elles sont ingérées par des humains par l'intermédiaire de viande, de légumes ou d'eau contaminés. La vaccination de bovins à l'aide d'*Econiche* peut aider à réduire le risque de contamination de la nourriture et de l'eau par l'*E. coli* O157:H7.

Cette division a enregistré ses premières ventes au cours de l'exercice 2008. Les ventes demeureront limitées tant que les installations de production de vaccins de la société à Belleville, en Ontario, n'auront pas été entièrement mises à l'échelle. La société a annoncé un agrandissement de 25 millions \$ de l'installation de Belleville pour permettre la production à grande échelle au cours de l'exercice 2008 et les travaux en ce sens ont débuté.

Les charges engagées au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2008 ont totalisé 0,3 million \$, comparativement à 0,5 million \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2008. La société entreprend actuellement un programme d'information et de sensibilisation axé sur les dangers de la bactérie *E. coli* O157:H7 et l'importance de la salubrité des aliments et de la sécurité environnementale.

Cette division a engagé des frais de recherche et de développement bruts de 0,5 million \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, comparativement à 0,6 million \$ pour la période correspondante de l'exercice 2008.

# SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

## **Facilité de crédit renouvelable**

Le 19 décembre 2007, la facilité de crédit renouvelable de trois ans avec Laurus/Valens a été modifiée, la capacité maximale d'emprunt passant de 4,0 millions \$ US à 5,5 millions \$ US. Les montants prélevés sont fondés sur 90 % des débiteurs admissibles et 35 % des stocks nord-américains admissibles plafonnés à 2,5 millions \$ US, plus un montant additionnel de 3,0 millions \$ US. Le prêteur a exigé, pour modifier la facilité, des frais de 1,0 million \$ US, payables en espèces ou en actions au gré de la société à la date d'échéance. Ces frais ont été constatés à titre de réduction de la valeur comptable de la facilité et sont amortis sur la durée de vie résiduelle de la facilité selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Au 30 septembre 2008, 3 424 546 \$ (3 157 294 \$ au 30 juin 2008) avaient été prélevés sur cette facilité, pour un total de 3 150 223 \$, déduction faite des frais de financement non amortis (2 593 059 \$ au 30 juin 2008).

Au cours d'octobre 2008, en raison des récentes conditions du marché des capitaux, Laurus/Valens a informé la société qu'elle souhaitait que cette dernière remplace la facilité de crédit renouvelable existante, venant à échéance le 9 décembre 2008, par un ou plusieurs instruments d'un ou de plusieurs autres prêteurs.

Le 31 octobre 2008, Bioniche et Laurus/Valens ont convenu de proroger cette facilité pour trois mois afin de permettre à la société de trouver un ou plusieurs nouveaux partenaires bancaires. Les modalités initiales de la facilité de crédit renouvelable seront conservées au cours de la période de prorogation de trois mois, à l'exception des modifications suivantes :

- Les taux d'intérêt seront égaux au taux préférentiel du Wall Street Journal (WSJ), majoré de 2,5 %, sous réserve d'un taux plancher de 10 %.
- Le paiement actuel de 1 000 000 \$ US en actions ou au comptant, au gré de la société, échéant le 2 décembre 2008, sera reporté jusqu'à la nouvelle date d'échéance.
- Un montant additionnel de 500 000 \$ US, en actions ou au comptant, au gré de la société, sera versé en contrepartie de la prorogation de trois mois de la facilité. Le paiement sera exigible à l'échéance. Si la société rembourse la facilité en totalité au moins un mois avant l'échéance, ce paiement sera ramené à 375 000 \$ US.

## **Situation financière et flux de trésorerie**

À ce jour, la société a financé ses frais de recherche et de développement («R et D») et ses dépenses en immobilisations principalement au moyen d'appels publics à l'épargne et de placements privés visant des actions ordinaires, de l'émission de titres de créance, et des incitatifs gouvernementaux obtenus pour les dépenses scientifiques admissibles. Les activités de la division commerciale de la société (santé animale) ont été financées par les flux de trésorerie autogénérés, au moyen de facilités bancaires commerciales ainsi qu'au moyen de contrats de location-acquisition conclus avec des fournisseurs d'équipement.

La société a réussi à développer ses principales plates-formes technologiques de ses divisions de la salubrité des aliments et de la santé humaine tout en réduisant son taux de combustion du capital (liquidités utilisées pour l'exploitation) d'environ 0,8 million \$ par mois au cours du premier trimestre de l'exercice 2009 grâce à de solides ventes au premier trimestre. En comparaison, le taux de combustion était de 1,0 million \$ par mois au cours de l'exercice 2008.

Pour répondre aux besoins en capitaux de la société et renforcer sa situation financière au cours du premier trimestre de l'exercice 2009, la société a finalisé la conversion d'une tranche de sa facilité de crédit renouvelable en émettant environ 4,6 millions d'actions ordinaires afin de rendre disponible une capacité d'emprunt additionnelle pouvant atteindre 2,0 millions \$.

Au 30 septembre 2008, la société disposait d'environ 4,3 millions \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que d'une capacité d'emprunt disponible de 2,3 millions \$ sur sa facilité de crédit renouvelable, soit une encaisse et des sources de fonds consenties totalisant 6,6 millions \$. Ce montant lui assure des flux de trésorerie d'exploitation pendant cinq à six mois, selon les exigences prévues. Par conséquent, la société prévoit avoir utilisé la quasi-totalité de son fonds de roulement, de son encaisse et de ses fonds consentis d'ici la fin du troisième trimestre de l'exercice 2009 si aucun nouveau financement n'est reçu.

Actuellement, la société travaille activement au remplacement de sa facilité de crédit renouvelable existante auprès d'autres partenaires bancaires tout en étant constamment à l'affût d'une entente de partenariat visant *Urocidin*. La Société est aussi à la recherche d'autres sources de capitaux. La direction pourrait aussi envisager de restructurer ses trois secteurs d'activité si une telle opération permettait d'obtenir toutes les ressources financières additionnelles ou se traduisait par une hausse de la valeur pour les actionnaires.

Rien ne garantit que ces solutions se concrétiseront comme il est prévu actuellement. Ainsi, en raison de l'incertitude entourant les résultats de ces plans, qui pourraient avoir une incidence sur la situation financière de la société, la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires au 30 septembre 2008 traite de l'incertitude quant à la continuité de l'exploitation.

### **Activités de trésorerie**

La politique de la société en matière de trésorerie consiste à investir les fonds qui ne sont pas requis immédiatement dans des instruments à court terme qui sont fondés sur la préservation du capital. Les investissements sont effectués principalement dans des certificats de placement garantis («CPG») et des acceptations bancaires canadiennes, deux instruments émis par des banques à charte canadiennes. Au 30 septembre 2008, il n'y avait aucun placement à court terme.

### **Opérations entre parties liées**

Le 3 juin 2005, la société a conclu un contrat de location de dix ans à l'égard d'une installation située au 275, rue Labrosse, à Pointe-Claire, au Québec. L'installation est louée à la société par Renaissance (London) Investments Inc., société détenue et contrôlée par Graeme McRae, chef de la direction et administrateur de la Société. Selon les modalités du bail, la société avait l'option d'acquérir l'installation jusqu'au 31 mai 2006 en prenant en charge le solde de l'emprunt. En date du 31 mai 2006, cette option d'achat a été prolongée de deux ans, puis à nouveau pour une année additionnelle jusqu'au 28 mai 2009. Cette opération a été comptabilisée comme une obligation au titre d'un contrat de location-acquisition telle qu'elle est présentée à la note 11 afférente aux états financiers consolidés annuels. L'installation compte 14 000 pieds carrés et abritera des bureaux et un laboratoire, avec la possibilité d'ajouter des locaux de fabrication. Cette installation permettra à la société d'augmenter la capacité de fabrication existante du MCC afin de pouvoir répondre à la demande éventuelle d'*Urocidin* aux fins des essais cliniques en Amérique du Nord et en Europe.

### **Opérations prévues**

Comme il est mentionné ailleurs dans le présent rapport de gestion, la société envisage et recherche des sources de financement.

### **Arrangements hors bilan**

À ce jour, la société n'a entretenu aucune relation avec des entités non consolidées ou des partenaires financiers, comme des entités de financement structurées ou des structures d'accueil, qui sont créées dans le but de conclure des arrangements hors bilan ou d'autres ententes spécifiques ou limitées. À l'exception des contrats de location-exploitation de la société et des autres engagements figurant aux présentes, la société ne compte pas d'opérations hors bilan.

### **Actions ordinaires en circulation**

Au 6 novembre 2008, le nombre d'actions ordinaires en circulation de la société totalisait 70 908 726. En outre, la société comptait 10 403 861 bons de souscription en circulation et 4 248 501 options en cours, échangeables à l'exercice contre une action ordinaire. Le total des bons de souscription en circulation comprenait 1 027 308 bons de souscription à titre de rémunération émis à l'intention des preneurs fermes. L'exercice de ces bons entraînerait l'émission de 1 027 308 actions et de 513 654 bons de souscription. Les actions privilégiées de série II avec droits de conversion peuvent être échangées contre un maximum de 6 521 677 actions ordinaires.

## ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les conventions et estimations comptables critiques de la société demeurent essentiellement les mêmes que celles présentées dans le rapport de gestion de l'exercice terminé le 30 juin 2008 inclus dans le rapport annuel de l'exercice 2008.

Le rapport de gestion de la société est établi d'après ses états financiers consolidés, lesquels ont été dressés selon les PCGR du Canada. La société a établi les conventions comptables suivantes qui, à son avis, exigent de la part de la direction qu'elle formule des jugements hautement subjectifs et ait souvent recours à des estimations relativement à des questions fondamentalement incertaines et qui pourraient changer au cours des périodes subséquentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et les écarts pourraient s'avérer importants.

La préparation de ces états financiers exige que la société fasse des estimations et pose des jugements qui influent sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges constatés ainsi que sur les montants correspondants des actifs et des passifs éventuels. La société revoit ses estimations de façon continue, y compris ses besoins en matière de liquidités, en évaluant les activités planifiées de recherche et de développement et les exigences administratives, la fidélisation du personnel clé, les essais cliniques nécessaires, les besoins du marché pour ses candidats-médicaments et d'autres hypothèses commerciales importantes.

### **Provision pour créances douteuses**

La société constitue une provision pour créances douteuses relativement à ses débiteurs. Elle examine régulièrement ses débiteurs afin de déterminer si certains comportent un risque de non recouvrabilité élevé et, dans l'affirmative, ces derniers sont inclus dans la provision. Selon l'information disponible, la société croit que la provision pour créances douteuses est appropriée; cependant, les radiations réelles peuvent excéder le montant de la provision comptabilisé.

### **Provisions pour désuétude des stocks**

Les provisions pour stocks sont comptabilisées en résultat lorsqu'il est déterminé que certains éléments des stocks ne respectent pas les exigences établies en matière de qualité et de réglementation aux fins de vente. La société ne constitue pas de provisions générales pour désuétude des stocks. La société examine régulièrement ses stocks à des fins de désuétude et d'évaluation. En cas de déclin des prix de vente et de la demande des stocks, il est possible que des provisions additionnelles pour désuétude et évaluation soient nécessaires. La société doit faire un certain nombre d'estimations pour établir les provisions pour désuétude des stocks. Les stocks sont régulièrement examinés par produit, et toute moins-value est portée en réduction du coût des ventes.

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, si celle-ci est moins élevée, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût tient compte des matières premières, de la main-d'œuvre directe et de l'imputation des coûts indirects.

### **Crédits d'impôt à l'investissement remboursables**

La société engage des frais de recherche et de développement qui donnent droit à des crédits d'impôt à l'investissement provinciaux remboursables. Les montants des crédits d'impôt à l'investissement constatés se fondent sur les prévisions quant aux montants qui pourraient être recouverts et pourraient faire l'objet d'une vérification par les autorités fiscales. Par conséquent, ces montants peuvent varier.

### **Provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs**

La société a comptabilisé une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs, qui ont principalement trait aux pertes d'exploitation et à la recherche, ainsi qu'aux reports prospectifs au titre des frais de recherche. Les économies fiscales connexes ne se concrétiseront probablement pas si l'on se fie aux résultats historiques, aux bénéfices imposables futurs estimatifs et aux stratégies en matière de planification

fiscale de la société dans les territoires concernés. Toutefois, la mise en œuvre de stratégies futures en matière de planification fiscale ou la réalisation d'un bénéfice imposable futur dans ces territoires pourrait entraîner la constatation d'une partie ou de la totalité de ces reports, ce qui occasionnerait une augmentation substantielle des résultats d'exploitation de la société grâce au recouvrement d'impôts futurs.

### **Rémunération à base d'actions**

La société dispose d'un régime de rémunération à base d'actions pour les administrateurs, les dirigeants, les employés et les conseillers, pour lequel elle applique la comptabilisation à la juste valeur. La juste valeur des options sur actions attribuées est établie à la date de mesure à l'aide du modèle de Black et Scholes, puis passée en charges sur la période d'acquisition des droits rattachés aux options, et l'augmentation en résultant est portée au surplus d'apport. Les hypothèses qui influent sur l'application de la méthode de la juste valeur par la société comprennent le calcul des facteurs de volatilité du cours de son action et la durée prévue des options émises.

### **Évaluation de la dépréciation de l'écart d'acquisition et des actifs à long terme**

La dépréciation de l'écart d'acquisition et des actifs à long terme est évaluée en fonction d'un jugement prudent et d'estimations importantes, dont celles liées aux ventes unitaires, aux marges brutes, au coût des ventes, à la taille et à la pénétration du marché, aux frais de vente et de commercialisation et à leur calendrier prévu. L'écart d'acquisition fait l'objet d'un test annuel, et les actifs à long terme font l'objet de tests en présence d'indicateurs d'une dépréciation.

Les résultats des essais sur les produits et des études de marché indiquent que le marché est réceptif aux technologies développées par la société, ce qui justifie la valeur comptable des actifs à long terme et l'écart d'acquisition comptabilisé. Toutefois, si on tarde à recevoir l'approbation des organismes de réglementation ou si les coûts relatifs au développement devenaient inabordables, les tests de dépréciation futurs pourraient ne pas justifier les montants comptabilisés, et des réductions de valeur pourraient devenir nécessaires. Le succès des principaux produits de la société est tributaire de l'obtention des approbations réglementaires.

## **MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES**

L'Institut Canadien des Comptables Agréés («l'ICCA») a récemment publié les chapitres suivants de son *Manuel* : le chapitre 1535, «Informations à fournir concernant le capital», le chapitre 3031, «Stocks», le chapitre 3862, «Instruments financiers – informations à fournir», le chapitre 3863, «Instruments financiers – présentation» et le chapitre 1400, «Normes générales de présentation des états financiers». La société a adopté ces chapitres le 1<sup>er</sup> juillet 2008. L'incidence de l'adoption de ces chapitres sur les états financiers consolidés de la société est présentée ci-dessous.

En date du 1<sup>er</sup> juillet 2008, la société a adopté les nouveaux chapitres suivants du *Manuel de l'ICCA*, sans retraitement des périodes antérieures.

Le chapitre 1535, intitulé «Informations à fournir concernant le capital», établit des normes pour la fourniture d'informations sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer ses objectifs, ses politiques et ses procédures de gestion du capital. L'incidence de ces modifications est expliquée à la note 8 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires.

Le chapitre 3031, intitulé «Stocks», remplace la norme actuelle visant les stocks, soit le chapitre 3030. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

- évaluation des stocks au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette;
- l'inclusion des coûts de contrôle de la qualité dans le coût des marchandises au 30 septembre 2008 a entraîné l'inclusion d'un montant de 0,2 million \$ dans le coût des ventes;
- utilisation uniforme de la méthode du premier entré, premier sorti ou de celle du coût moyen pondéré pour évaluer le coût; et
- reprise d'une dépréciation de la valeur de réalisation nette des stocks résultant d'une augmentation ultérieure de la valeur des stocks.

Selon les dispositions transitoires du chapitre, la norme doit être appliquée aux stocks d'ouverture de la période, et tout rajustement en résultant doit être comptabilisé dans le déficit d'ouverture. L'adoption de ce chapitre a entraîné une diminution de 39 350 \$ de la valeur comptable des stocks au 1<sup>er</sup> juillet 2008 et, par conséquent, le solde d'ouverture du déficit s'est accru du même montant. Les périodes précédentes n'ont pas été retraitées. En plus de raffiner la méthode utilisée pour calculer la valeur de réalisation nette des stocks, l'adoption du présent chapitre a aussi permis d'inclure certains frais additionnels de contrôle de la qualité dans l'imputation des coûts indirects relatifs aux stocks et leur retrait des charges. L'adoption du présent chapitre n'a pas eu d'autre incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires de la société.

Le chapitre 3862, «Instruments financiers – informations à fournir», décrit les informations qui doivent être fournies relativement à l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de la société, et la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels la société est exposée, ainsi que la façon dont la société gère ces risques. Ce chapitre complète les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des instruments financiers du chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation».

Chapitre 3863, «Instruments financiers – présentation», et chapitre 3865, «Couvertures». L'incidence de l'adoption de ces normes est présentée à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires du 30 septembre 2008.

Le chapitre 3863, «Instruments financiers – présentation», établit des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers. Il remplace les normes du chapitre 3861, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation». L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires du 30 septembre 2008.

L'incidence de l'adoption des chapitres 3862 et 3863 est reflétée à la note 9 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires.

Le chapitre 1400, «Normes générales de présentation des états financiers», a été modifié pour inclure des exigences à l'égard de l'évaluation et des informations à fournir sur la capacité d'une entité de poursuivre son exploitation. Les principaux éléments des modifications sont les suivants :

- la direction est tenue de faire une évaluation de la capacité de l'entité de poursuivre ses activités;
- lors de son évaluation, la direction doit prendre en compte les informations concernant l'avenir qui s'étale au moins, sans toutefois s'y limiter, sur 12 mois à compter de la date de clôture;
- les états financiers doivent être établis sur une base de continuité d'exploitation sauf si la direction a l'intention ou n'a pas d'autre solution réaliste que de liquider l'entité ou de cesser ses activités;
- les incertitudes significatives liées à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation doivent être indiquées;
- lorsque les états financiers ne sont pas établis sur une base de continuité d'exploitation, ce fait doit être indiqué ainsi que la base sur laquelle ils sont établis et la raison pour laquelle l'entité n'est pas considérée en situation de continuité d'exploitation.

L'adoption des normes susmentionnées n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière ni les résultats d'exploitation de la société.

### **Prises de position comptables récentes**

Le chapitre 3064, «Écarts d'acquisition et actifs incorporels», remplace le chapitre 3062, «Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels» et le chapitre 3450, «Frais de recherche et de développement». Le nouveau chapitre établit les normes de constatation, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir concernant les écarts d'acquisition et les actifs incorporels. Pour la société, cette norme est en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels des périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur ses états financiers consolidés.

L'ICCA prévoit remplacer les PCGR du Canada par les Normes internationales d'information financière [«IFRS»] sur une période transitoire qui devrait prendre fin en 2011. La société étudie l'incidence de la transition vers les IFRS sur ses états financiers consolidés et ne l'a pas encore établie.

## MESURES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES

Les mesures suivantes utilisées dans le rapport de gestion n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR du Canada et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

**Le BAIIA** désigne le «bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et gain (perte) de change». La société considère le BAIIA comme une mesure efficace de l'apport de chaque secteur de la société aux résultats. De l'avis de la direction, cette mesure est utilisée par les analystes et les actionnaires pour évaluer la performance financière des activités de la société.

**Le taux de combustion du capital** désigne les «flux de trésorerie consolidés affectés aux activités d'exploitation». Cette information est fournie dans les états des flux de trésorerie consolidés, sous «Activités d'exploitation», et indique les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation (avant la variation des soldes hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation).

## RISQUES ET INCERTITUDES

Avant de décider d'investir dans des actions ordinaires de la société, les investisseurs doivent examiner avec soin les facteurs de risque suivants, de même que les autres renseignements qui sont inclus dans le présent rapport ainsi que dans le rapport annuel de la société pour l'exercice terminé le 30 juin 2008 ou qui y sont intégrés par renvoi. Les risques présentés dans le rapport annuel n'ont pas changé. Les principaux risques qui peuvent se répercuter sur la société au cours de l'exercice 2009 sont résumés ci-dessous. Si l'un de ces risques ou incertitudes devait se matérialiser, les activités, la situation financière, les perspectives ou les résultats d'exploitation de la société en souffriraient probablement.

### **Incidence des conditions des marchés financiers :**

Les conditions actuelles des marchés financiers et du crédit pourraient avoir une incidence négative importante sur la capacité de la société d'obtenir du financement. L'incertitude économique pourrait avoir un effet défavorable sur la clientèle, les fournisseurs et les prêteurs de la société d'une manière difficile à prévoir et à des moments qui ne peuvent être déterminés.

La faillite d'un important client se traduirait par la radiation de débiteurs impayés et la perte de ce client à l'avenir.

La faillite d'un important fournisseur pourrait se traduire par des interruptions de nos activités entraînant une perte de revenus.

L'incertitude entourant le marché du crédit pourrait se traduire par une hésitation de la part de nos prêteurs existants de consentir des fonds additionnels ou le rappel de prêts existants.

**Flux de trésorerie et sources de financement** : Le taux de combustion du capital, qui est actuellement d'environ 0,8 million \$ par mois en moyenne, devrait se maintenir ou croître au cours du reste de l'exercice 2009. Dans un avenir rapproché, la société aura besoin de fonds pour financer ses activités d'exploitation. La société estime qu'elle sera en mesure d'obtenir des fonds propres à long terme pour réaliser ses objectifs. À l'heure actuelle, la société poursuit plusieurs possibilités pour mobiliser des ressources financières. Toutefois, il lui est impossible de garantir la disponibilité de ressources financières additionnelles ou qu'elles seront disponibles selon des modalités acceptables. Si la société n'est pas en mesure d'obtenir les fonds appropriés ou de les obtenir selon des modalités raisonnables, elle pourrait devoir :

- mettre fin aux essais cliniques de ses produits candidats ou les reporter;
- reporter l'agrandissement des installations de fabrication;
- mettre un frein à d'importants programmes de développement de produits;
- vendre ou céder des droits sur ses technologies, produits actuels ou produits candidats;
- entreprendre une restructuration d'entreprise, qui pourrait comprendre la réduction de certaines activités de recherche précliniques en phase précoce, le report de programmes de développement et la mise en œuvre d'autres mesures de réduction des coûts.

**La société pourrait être incapable de conclure des partenariats pour l'un ou plusieurs de ses produits candidats, ce qui mettrait un frein au développement futur et aurait une incidence négative sur le cours de ses actions.** Les produits candidats de la société exigent un financement important jusqu'à l'obtention des approbations des organismes de réglementation une fois des résultats cliniques positifs révélés. Ce financement, en particulier pour l'utilisation d'*Urocidin* dans le traitement du cancer de la vessie, peut être très difficile, voire impossible, à obtenir sur les marchés financiers sans une dilution importante. Si ces partenariats ne peuvent être conclus, le développement des produits candidats pourrait être considérablement retardé ou tout simplement interrompu. L'annonce d'un retard ou d'une interruption des activités de développement pourrait avoir une incidence négative sur le cours des actions de la société. En outre, la stratégie de la société en matière de recherche, de développement et de commercialisation de ses produits exige qu'elle établisse diverses ententes avec des entreprises collaboratrices, des concédants de licences, des concessionnaires de licences ou autres, et le succès commercial de la société dépend du respect par ces tierces parties de leurs responsabilités contractuelles respectives. Le montant des ressources que ces tiers consacreront à ces activités ainsi que le moment où ils le feront sont indépendants de la volonté de la société. La société ne peut garantir aux investisseurs que ces parties respecteront leurs obligations comme prévu, ni que ses collaborateurs consacreront des ressources suffisantes à ses programmes. En outre, la société pourrait se trouver en désaccord avec ses collaborateurs, ce qui pourrait entraîner des retards dans les programmes de développement des produits ou l'interruption de ceux-ci, ou encore des litiges. La société cherche à établir des ententes de collaboration afin de développer et de commercialiser certains de ses produits. Elle pourrait ne pas être en mesure de négocier des ententes de collaboration, ou le faire à des conditions favorables, à l'avenir et ne peut garantir que ses ententes de collaboration actuelles ou futures seront fructueuses.

**Les essais cliniques sont des processus longs, coûteux et incertains, et il se peut, au bout du compte, que Santé Canada ou la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis n'approuve aucun des produits candidats de la société. Il peut arriver que la société ne développe jamais un autre médicament commercial ou autre produit qui génère des revenus.** Les produits à l'étude n'ont pas encore obtenu l'approbation des organismes de réglementation. La société ne peut mettre de produits pharmaceutiques sur le marché dans un territoire donné avant d'avoir terminé des essais précliniques et cliniques approfondis et de s'être soumise au long processus d'approbation des organismes de réglementation de ce territoire. De façon générale, la société doit mener d'importants travaux de recherche et de développement et des études cliniques afin de démontrer l'innocuité et l'efficacité des produits avant de pouvoir soumettre toute demande aux organismes de réglementation. Les essais cliniques sont des processus longs, coûteux et incertains. Par conséquent, ils risquent de ne pas être commencés ou terminés à temps, et Santé Canada ou la FDA pourrait, tout compte fait, ne pas approuver les produits candidats de la société en vue de leur vente sur le marché. De plus, même si les résultats des études précliniques ou des essais cliniques de la société s'avèrent positifs au départ, il est possible que la société obtienne des résultats différents aux étapes ultérieures de développement du médicament ou que les résultats obtenus dans les essais cliniques ne se répètent pas dans les traitements à plus long terme. Dans les dernières étapes du développement clinique, il se peut que les médicaments ne satisfassent pas aux critères d'innocuité et d'efficacité souhaités, bien qu'ils aient franchi avec succès les premières étapes des essais. Par exemple, des résultats positifs aux essais cliniques de phase I ou de phase II pourraient ne pas se répéter aux essais élargis de phase II ou de phase III. Les résultats des essais cliniques de phase III à venir portant sur l'*Urocidin*, pour le traitement du cancer de la vessie, pourraient ne pas satisfaire au principal critère d'efficacité des études en dépit de données encourageantes des essais précliniques et des premiers essais cliniques.

De plus, des toxicités inacceptables ou des effets secondaires indésirables peuvent survenir à tout moment pendant les essais cliniques ou, dans le cas de produits développés avec succès et approuvés à des fins de commercialisation, pendant l'utilisation commerciale de tout produit approuvé. Toute manifestation de toxicité ou d'effet secondaire inacceptable risque d'interrompre, de limiter, de retarder ou de faire échouer le développement de tout produit candidat de la société ou d'y mettre fin ou, s'il a déjà été approuvé, d'obliger son retrait du marché. De plus, la résistance des maladies ou tout autre facteur imprévu pourrait limiter l'efficacité des produits éventuels de la société. Les essais cliniques portant sur tout candidat-médicament de la société peuvent s'avérer infructueux, ce qui pourrait empêcher la société de pousser la recherche sur ce produit, de le mettre sur le marché ou de trouver des partenaires. L'incapacité de la société de développer des médicaments sûrs et viables sur le plan commercial pourrait grandement miner sa capacité de générer des revenus et de poursuivre ses activités, ce qui pourrait lui nuire gravement et avoir une incidence négative sur le cours de son action.

**Stade précoce de développement** : Plusieurs des produits ou des procédés de la société sont à un stade précoce de développement. Avant de procéder à la mise en marché, il faut effectuer un important investissement supplémentaire dans la recherche et le développement ainsi que dans les essais cliniques de ces produits et procédés candidats. La société devra engager beaucoup de temps et de ressources pour effectuer de la recherche et des essais cliniques afin d'achever le développement de tout produit ou procédé. La société ne peut savoir à l'avance si l'un de ces produits ou procédés candidats respectera les normes de réglementation applicables en matière de santé et obtiendra les approbations requises des organismes de réglementation, si ces produits ou procédés peuvent être produits à l'échelle commerciale à des coûts raisonnables et être commercialisés avec succès, ou si elle récupérera son investissement dans de tels produits ou procédés candidats au moyen des ventes ou de redevances.

**Installations de fabrication** : La société compte sur des installations de fabrication homologuées de taille suffisante, et fonctionnant à pleine capacité pour fabriquer ses produits destinés au marché. Si un bris des systèmes ou un sinistre survenait, la capacité de production pourrait en souffrir gravement, ce qui aurait une incidence sur les produits d'exploitation. À l'heure actuelle, la société ne possède pas de capacité de production de secours pour certains de ses principaux produits. Par conséquent, elle devrait faire appel à des fabricants externes si un événement imprévu, comme ceux décrits ci-dessus, survenait.

**Règlements gouvernementaux** : La fabrication et la vente de produits thérapeutiques pour les animaux et les humains sont régies par de nombreuses lois et de nombreux règlements aux États-Unis, au Canada, en Irlande et dans d'autres pays où la société entend mettre ses produits en marché. L'objet d'une telle législation inclut l'approbation des installations de fabrication, les procédés contrôlés de recherche et d'essai, l'examen et l'approbation de la fabrication et des données précliniques et cliniques avant l'approbation de la commercialisation, le respect des bonnes pratiques de fabrication au cours de la production et de l'entreposage ainsi que la réglementation de la commercialisation, notamment la publicité et l'étiquetage. Les produits et processus de la société nécessiteront un important développement, des essais précliniques et cliniques et un investissement substantiel de fonds avant leur mise en marché. Rien ne garantit que l'un de ces produits sera réellement développé. Le processus de réalisation des essais cliniques et d'obtention des approbations requises est susceptible de prendre plusieurs années et de nécessiter l'engagement de ressources considérables. De plus, rien ne garantit que les organismes de réglementation n'exigeront pas que des modifications soient apportées à des produits présentés, ce qui pourrait retarder l'obtention des approbations provenant des organismes de réglementation ou empêcher qu'elles soient obtenues. Tout retard ou tout défaut relatif à l'obtention des approbations des organismes de réglementation pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la société à utiliser sa technologie et, par conséquent, sur ses activités. De plus, rien ne garantit que les produits candidats de la société s'avéreront sûrs et efficaces dans le cadre des essais cliniques ou obtiendront l'approbation des organismes de réglementation requise. Les marchés étrangers, autres que les États-Unis et le Canada, imposent des restrictions similaires.

**Personnel clé** : La réussite de la société dépend également de sa capacité d'attirer et de fidéliser un personnel hautement qualifié et de nouer et d'entretenir des relations étroites avec les centres de recherche. La concurrence étant très vive, le succès de la société reposera en grande partie sur ses cadres dirigeants, son personnel scientifique et ses collaborateurs. La perte de personnel clé pourrait compromettre le rythme et le succès du développement des produits.

**Risque de change** : La société est exposée au risque de change en raison de la vente de produits, de l'achat d'équipement et des coûts de fabrication libellés dans des devises autres que le dollar canadien.

**Volatilité du cours de l'action** : Le cours des actions est assujéti à des variations en raison de nombreux facteurs liés aux activités de la société, notamment la diffusion de nouveaux renseignements, des changements dans sa situation financière, la vente de ses actions sur le marché, son incapacité à réaliser des résultats conformes aux attentes des analystes et l'annonce, par elle-même ou par l'un de ses concurrents, d'une innovation technologique. Au cours des dernières années, les actions de Bioniche Life Sciences Inc., d'autres sociétés biopharmaceutiques et des titres sur le marché des capitaux propres en général ont fait l'objet de fluctuations extrêmes qui n'avaient aucun lien avec les résultats d'exploitation des entreprises touchées. Rien ne garantit que le cours des actions de la société sera à l'abri de telles fluctuations dans l'avenir.

**Réclamations en contrefaçon de propriété intellectuelle** : Des tiers peuvent prétendre que nous transgressons leur propriété intellectuelle. De telles prétentions pourraient, avec ou sans fondement, nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation.

**Fournisseurs** : La société dépend de certains fournisseurs tiers pour la fourniture de matières entrant dans la fabrication de certains produits clés. Bien qu'elle cherche à s'attacher d'autres fournisseurs, une interruption dans la disponibilité de certaines matières premières pourrait avoir une incidence néfaste importante sur les activités de la société et sa situation financière.

### **Autres risques et incertitudes**

Si l'un des facteurs de risque suivants se matérialisait, cela pourrait avoir une incidence négative sur les activités de la société, ses résultats d'exploitation ou sa situation financière.

- La société prévoit continuer à subir des pertes. Il est aussi difficile d'évaluer les coûts futurs de ses programmes de recherche et de développement ainsi que le moment où ces coûts seront engagés.
- La société est indirectement assujettie à une réglementation en matière de prix dans certains pays, ce qui pourrait avoir une incidence sur sa marge brute.
- Il est possible que la société n'atteigne pas ses objectifs de développement projetés conformément à l'échéancier annoncé et établi.
- Des changements technologiques rapides pourraient rendre les produits de la société obsolètes.
- La société fait face à des incertitudes relativement aux approbations des organismes de réglementation qui pourraient entraîner des retards dans la mise en marché des produits dans certaines régions.
- Même si la société obtient l'approbation de mise en marché, ses produits devront faire l'objet d'examens continus de la part des organismes de réglementation.
- Les produits de la société, s'ils sont approuvés, pourraient ne pas être acceptés sur le marché.
- Le développement de médicaments peut s'avérer coûteux et exiger des années d'activités de recherche et de développement.
- Si la société ne parvient pas à mobiliser des capitaux additionnels à des conditions acceptables, elle pourrait devoir reporter le développement de sa gamme de produits, ou en interrompre le développement, ou être incapable d'obtenir les approbations des organismes de réglementation ou de commercialiser ses produits candidats.
- Si la société n'arrive pas à protéger ses droits à l'égard de sa propriété intellectuelle, ses concurrents pourraient développer et commercialiser des produits possédant des caractéristiques semblables aux siens, ce qui réduirait la demande pour ses produits, et la mise en marché efficace des produits pourrait s'en trouver diminuée.
- La société pourrait être partie prenante à des actions en justice visant à protéger ou à faire respecter ses brevets qui pourraient être coûteuses tant en argent qu'en temps.
- Si les fabricants externes ne consacrent pas suffisamment de temps et de ressources aux produits de la société, ou si leur rendement n'est pas conforme aux normes, les essais cliniques et le lancement des produits pourraient être retardés, ce qui ferait augmenter les coûts.
- La société pourrait ne pas être en mesure de fabriquer ses produits à l'échelle commerciale, ce qui l'empêcherait ainsi de commercialiser ses produits.
- La société pourrait ne pas être en mesure d'atteindre ses objectifs.
- La société exerce ses activités d'exploitation à l'échelle internationale, s'exposant à un risque commercial accru.
- La société pourrait subir des pertes par suite de fluctuations des devises.
- La société s'expose à un risque inhérent de réclamations en responsabilité du fait du produit, pour lesquelles elle pourrait ne pas avoir une couverture d'assurance suffisante ou être incapable d'en obtenir une.
- Certains des produits de la société peuvent nécessiter l'utilisation de matières dangereuses et, par conséquent, la société s'expose à de possibles réclamations en responsabilité et aux coûts associés au respect des lois régissant les déchets dangereux.
- Toute vente future d'actions ordinaires par la société ou ses prêteurs ou actionnaires actuels pourrait entraîner la chute du cours des actions de la société.
- La société n'a jamais versé de dividendes sur ses actions ordinaires et ne prévoit pas verser de dividendes en espèces dans un avenir prévisible.

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la société a déposé des certificats signés par le président et chef de la direction et par le vice-président, finances et chef de la direction financière, qui font notamment état de la conception et de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et de la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

La société a conçu des contrôles et procédures de communication de l'information financière qui visent à fournir l'assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à l'attention du président et chef de la direction et du vice-président et chef de la direction financière, en particulier dans la période au cours de laquelle la publication des documents intermédiaires doit être préparée.

La société a conçu des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui visent à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication conformément aux PCGR.

Tous les systèmes de contrôle, peu importe la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes, y compris la possibilité d'une erreur humaine ou le risque que l'on contourne ou outre passe les contrôles et procédures en place. Ainsi, rien ne garantit que nos contrôles et procédures de communication de l'information financière ou notre contrôle interne à l'égard de l'information financière puissent prévenir toutes erreurs ou fraudes.

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2008, aucun changement n'est survenu dans notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

### ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport de gestion renferme certains énoncés prospectifs qui comportent des risques et incertitudes pouvant amener les résultats ou les événements envisagés dans le présent document à différer de manière importante des résultats ou des événements réels. Rien ne garantit que les résultats, les rendements ou les réalisations décrits ou envisagés dans ces énoncés prospectifs ni leurs avantages éventuels se concrétiseront.

### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA SOCIÉTÉ

Des informations supplémentaires sur la société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

**Le vice-président, finances et chef de la direction financière,**



**Patrick Montpetit, CA, CF**  
Le 6 novembre 2008

**Bioniche Life Sciences Inc.**

Issue d'une fusion en vertu des lois de l'Ontario

**BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES***[non vérifié – voir la note 1 pour l'incertitude quant à la continuité de l'exploitation]*

	Au 30 septembre 2008 \$	Au 30 juin 2008 \$
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 282 725	4 399 065
Débiteurs	6 558 279	6 443 299
Stocks <i>[notes 2 et 3]</i>	4 857 907	4 738 765
Charges payées d'avance et dépôts	532 762	640 326
Dérivés incorporés en devises	—	59 693
	<b>16 231 673</b>	<b>16 281 148</b>
<b>Actif à long terme</b>		
Immobilisations corporelles	9 647 025	9 718 157
Actifs incorporels	7 474 569	7 688 698
Écart d'acquisition	456 155	456 155
Débiteurs à long terme	674 247	478 852
	<b>34 483 669</b>	<b>34 623 010</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Facilité de crédit renouvelable <i>[note 4]</i>	3 150 223	2 593 059
Créditeurs et charges à payer	7 990 746	8 341 398
Impôts sur les bénéfices et autres taxes à payer	114 696	104 592
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an et obligations en vertu de contrats de location-acquisition	861 326	706 505
	<b>12 116 991</b>	<b>11 745 554</b>
<b>Passif à long terme</b>		
Dette à long terme	1 484 364	1 673 853
Obligations en vertu de contrats de location- acquisition	1 193 617	1 176 237
Aide gouvernementale sous forme de prêts <i>[note 5]</i>	633 092	—
Incitatifs gouvernementaux reportés	3 615 696	3 606 926
	<b>19 043 760</b>	<b>18 202 570</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social <i>[note 6]</i>	95 201 368	92 941 966
Bons de souscription spéciaux <i>[note 6]</i>	2 174 008	2 174 008
Autre capital d'apport <i>[notes 4 et 6]</i>	6 180 223	6 056 115
Déficit	(88 115 690)	(84 751 649)
	<b>15 439 909</b>	<b>16 420 440</b>
	<b>34 483 669</b>	<b>34 623 010</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.

## ÉTATS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

[non vérifié – voir la note 1 pour l'incertitude quant à la continuité de l'exploitation]

	Actions ordinaires		Actions privilégiées – série I		Actions privilégiées – série II		Bons de souscription spéciaux		Autre capital d'apport		Déficit	Total
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$	\$	\$	\$	\$		
<b>Solde au 30 juin 2007</b>	61 711 867	81 078 737	167	161 000	9 000 000	8 798 787	2 174 008	5 528 059	(68 630 615)	29 109 976		
Rajustement transitoire	—	—	—	—	—	—	—	—	134 674	134 674		
Perte nette de la période	—	—	—	—	—	—	—	—	(3 812 759)	(3 812 759)		
Émissions en vertu du régime d'actionnariat des employés [note 6]	171 920	113 883	—	—	—	—	—	—	—	113 883		
Juste valeur des options sur actions dont les droits sont acquis	—	—	—	—	—	—	—	84 746	—	84 746		
Rémunération des administrateurs	73 560	76 502	—	—	—	—	—	—	—	76 502		
<b>Solde au 30 septembre 2007</b>	61 957 347	81 269 122	167	161 000	9 000 000	8 798 787	2 174 008	5 612 805	(72 308 700)	25 707 022		
<b>Solde au 30 juin 2008</b>	65 782 510	83 982 179	167	161 000	9 000 000	8 798 787	2 174 008	6 056 115	(84 751 649)	16 420 440		
Rajustement transitoire [note 2]	—	—	—	—	—	—	—	—	(39 350)	(39 350)		
Perte nette de la période	—	—	—	—	—	—	—	—	(3 324 691)	(3 324 691)		
Émissions en vertu du régime d'actionnariat des employés [note 6]	294 619	179 312	—	—	—	—	—	—	—	179 312		
Juste valeur des options sur actions dont les droits sont acquis	—	—	—	—	—	—	—	62 093	—	62 093		
Rémunération des administrateurs	161 672	113 170	—	—	—	—	—	—	—	113 170		
Options émises à un conseiller	—	—	—	—	—	—	—	700	—	700		
Bons de souscription émis relativement à la dette renouvelable [note 4]	—	—	—	—	—	—	—	61 315	—	61 315		
Remboursement du capital de la dette renouvelable par voie d'émission d'actions [note 4]	4 565 049	1 966 920	—	—	—	—	—	—	—	1 966 920		
<b>Solde au 30 septembre 2008</b>	70 803 850	86 241 581	167	161 000	9 000 000	8 798 787	2 174 008	6 180 223	(88 115 690)	15 439 909		

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.

## ÉTATS DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉS

*[non vérifié – voir la note 1 pour l'incertitude quant à la continuité de l'exploitation]*

Pour les trimestres terminés les 30 septembre

	2008 \$	2007 \$
<b>PRODUITS</b>		
Chiffre d'affaires	<b>8 102 241</b>	5 904 784
Coût des ventes (exclusion faite de l'amortissement) <i>[note 3]</i>	<b>3 717 451</b>	2 479 305
<b>Marge brute</b>	<b>4 384 790</b>	3 425 479
<b>CHARGES</b>		
Administration	<b>1 518 327</b>	1 629 414
Commercialisation et ventes	<b>1 760 940</b>	1 640 123
Contrôle de la qualité	—	170 430
Intérêts sur la dette à long terme	<b>82 704</b>	37 950
Autres intérêts, montant net	<b>35 219</b>	(62 820)
Intérêts au titre de la désactualisation des débiteurs	<b>(9 788)</b>	—
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>338 354</b>	281 787
Amortissement des actifs incorporels	<b>214 129</b>	214 129
Amortissement des frais de financement	<b>359 129</b>	35 166
Perte de change	<b>7 084</b>	197 973
	<b>4 306 098</b>	4 144 152
Bénéfice (perte) avant frais de recherche et de développement et autres éléments	<b>78 692</b>	(718 673)
Frais de recherche et de développement, montant brut	<b>3 845 160</b>	3 566 667
Moins : incitatifs gouvernementaux, montant net	<b>(516 136)</b>	(343 848)
Variation de la perte latente (du gain latent) sur les dérivés incorporés en devises	<b>(59 693)</b>	(182 656)
<b>Perte avant impôts</b>	<b>(3 310 025)</b>	(3 758 836)
Charge d'impôts	<b>14 666</b>	53 923
<b>Bénéfice net et résultat étendu de la période</b>	<b>(3 324 691)</b>	(3 812 759)
<b>Résultat net de base et dilué par action</b>	<b>(0,05)</b>	(0,06)
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation</b>	<b>67 194 886</b>	61 880 544

*Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.*

## ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

*[non vérifié – voir la note 1 pour l'incertitude quant à la continuité de l'exploitation]*

Pour les trimestres terminés les 30 septembre

	2008 \$	2007 \$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Perte nette de la période	(3 324 691)	(3 812 759)
Ajouter (déduire) les éléments hors caisse :		
Amortissement	911 612	531 082
Gain de change latent	(93 758)	(75 117)
Variation de la perte latente (du gain latent) sur les dérivés incorporés en devises	59 693	(182 656)
Intérêt au titre de la désactualisation des débiteurs	(9 788)	—
Rémunération à base d'actions	62 093	84 746
Bons de souscription émis aux conseillers	700	—
Régime d'actionnariat des employés	177 423	147 769
	<b>(2 216 716)</b>	<b>(3 306 935)</b>
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement	<b>(568 233)</b>	644 938
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>(2 784 949)</b>	<b>(2 661 997)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Produit tiré de placements à court terme arrivés à échéance	—	9 500 000
Incitatifs gouvernementaux reçus à l'égard d'immobilisations corporelles	—	1 834
Acquisition d'immobilisations corporelles	(137 912)	(198 709)
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<b>(137 912)</b>	<b>9 303 125</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Produit tiré d'incitatifs gouvernementaux reportés	—	31 264
Produit tiré de l'aide gouvernementale <i>[note 5]</i>	633 092	—
Produit tiré de la facilité de crédit renouvelable	8 384 738	4 946 959
Remboursement de la facilité de crédit renouvelable	(6 119 484)	(5 098 685)
Remboursement des obligations en vertu de contrats de location-acquisition	(58 680)	(35 159)
Remboursement de créances prioritaires et d'autres dettes à long terme	(33 145)	(4 751)
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<b>2 806 521</b>	<b>(160 372)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période</b>	<b>(116 340)</b>	<b>6 480 756</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	<b>4 399 065</b>	<b>1 523 597</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>4 282 725</b>	<b>8 004 353</b>

*Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.*

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

30 septembre 2008 et 2007

non vérifié

### 1. NATURE DE L'ENTREPRISE ET INCERTITUDE QUANT À LA CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Bioniche Life Sciences Inc. [la «société»] est une société biopharmaceutique canadienne qui se spécialise dans la recherche, le développement, la fabrication et la commercialisation de produits et de technologies destinés aux marchés mondiaux de la santé humaine et animale. Les actions ordinaires de la société se négocient à la Bourse de Toronto [TSX : «BNC»]. Les présents états financiers consolidés intermédiaires de la société ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada [«PCGR»], suivant le principe de la continuité de l'exploitation, lequel suppose que la société sera en mesure de poursuivre ses activités dans un avenir prévisible et de réaliser ses actifs, d'acquitter ses dettes et de remplir ses engagements dans le cours normal des affaires dans un avenir prévisible. L'utilisation de ces principes pourrait ne pas convenir.

Au 30 septembre 2008, la société a subi des pertes importantes et avait un déficit cumulé de 88 115 690 \$. Les obligations monétaires engagées et le montant des charges prévu pour l'exercice dépassent la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles. Jusqu'à présent, la société a financé ses besoins de liquidités principalement au moyen d'émissions d'actions et de titres de créance, de crédits d'impôt à l'investissement, de la vente de produits, de redevances, de subventions gouvernementales et d'une facilité de crédit renouvelable. La société est toujours à la recherche d'un partenaire stratégique pour financer le programme de développement de l'*Urocidin* et poursuivre d'autres initiatives, dont le financement à long terme par titres de créance et par titres de capitaux propres. La facilité de crédit renouvelable de la société arrive à échéance le 9 décembre 2008 et le prêteur a accepté de prolonger cette facilité de trois mois après cette date. La capacité de la société à poursuivre ses activités dépend de la réussite de ces initiatives, du remplacement de sa facilité de crédit renouvelable et de sa capacité à continuer de vendre ses produits avec une marge de profit positive, à commercialiser ses nouveaux produits, à recevoir les approbations des organismes de réglementation pertinents, à conclure des collaborations de recherche, à obtenir du financement supplémentaire et à atteindre le seuil de rentabilité dans l'avenir. L'issue de ces questions repose sur des facteurs indépendants de la volonté de la société. Par conséquent, une incertitude importante plane quant à la capacité de la société à continuer son exploitation.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne tiennent pas compte des rajustements apportés aux montants et aux classements des actifs et des passifs qui pourraient être nécessaires si la société était incapable d'obtenir du financement supplémentaire ou de recevoir des fonds importants dans le cadre de collaborations de recherche. Ces rajustements pourraient être importants.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne comportent pas toutes les notes requises selon les PCGR pour des états financiers annuels et devraient donc être lus avec les états financiers consolidés annuels les plus récents pour l'exercice terminé le 30 juin 2008. Les présents états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été dressés selon les mêmes conventions et méthodes comptables que celles décrites dans les plus récents états financiers consolidés annuels, sauf toute exception mentionnée à la note 2 ci-dessous.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et passifs, la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés intermédiaires et les montants des produits et des charges déclarés au cours des périodes visées. Les montants constatés et l'information présentée dans les notes sont établis selon les meilleures estimations de la direction fondées sur des hypothèses qui reflètent la situation économique la plus probable et les plans d'action prévus. Cependant, les résultats réels peuvent différer des estimations utilisées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires, et ces différences pourraient être importantes.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

30 septembre 2008 et 2007

non vérifié

### 2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

En date du 1<sup>er</sup> juillet 2008, la société a adopté les nouveaux chapitres suivants du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* [ICCA], sans retraitement des périodes précédentes.

Le chapitre 1535, intitulé «Informations à fournir concernant le capital», établit des normes pour la fourniture d'informations sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer ses objectifs, ses politiques et ses procédures de gestion du capital. L'incidence de ces modifications est expliquée à la note 8 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires.

Le chapitre 3031, intitulé «Stocks», remplace la norme actuelle visant les stocks, soit le chapitre 3030. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

- évaluation des stocks au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette;
- utilisation uniforme de la méthode du premier entré, premier sorti ou de celle du coût moyen pondéré pour évaluer le coût; et
- reprise d'une dépréciation de la valeur de réalisation nette des stocks résultant d'une augmentation ultérieure de la valeur des stocks.

Selon les dispositions transitoires du chapitre, la norme doit être appliquée aux stocks d'ouverture de la période, et tout rajustement en résultant doit être comptabilisé dans le déficit d'ouverture. L'adoption de ce chapitre a entraîné une diminution de 39 350 \$ des stocks d'ouverture au 1<sup>er</sup> juillet 2008 et, par conséquent, le solde d'ouverture du déficit s'est accru de 39 350 \$. Les périodes précédentes n'ont pas été retraitées. En plus de raffiner la méthode utilisée pour calculer la valeur de réalisation nette des stocks, l'adoption du présent chapitre a aussi permis d'inclure certains frais additionnels de contrôle de la qualité dans l'imputation des coûts indirects. L'adoption du présent chapitre n'a pas eu d'autre incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires de la société.

Le chapitre 3862, «Instruments financiers – informations à fournir», décrit les informations requises pour évaluer l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de la société, et la nature et l'ampleur des risques que court la société relativement aux instruments financiers, ainsi que la façon dont la société gère ces risques. Le présent chapitre complète les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des instruments financiers du chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», du chapitre 3863, «Instruments financiers – présentation», et du chapitre 3865, «Couvertures». L'incidence de l'adoption du chapitre 3862 est expliquée à la note 9 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires.

Le chapitre 3863, «Instruments financiers – présentation», établit des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers. Il remplace les normes du chapitre 3861, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation». L'adoption de cette modification de convention comptable n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires de la société.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

30 septembre 2008 et 2007

non vérifié

### 2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Le chapitre 1400, «Normes générales de présentation des états financiers», a été modifié pour inclure des exigences à l'égard de l'évaluation et des informations à fournir sur la capacité d'une entité de poursuivre son exploitation. Les principaux éléments des modifications sont les suivants :

- la direction est tenue d'évaluer la capacité d'une entité à poursuivre son exploitation;
- lors de son évaluation, la direction doit prendre en compte les informations concernant l'avenir qui s'étale au moins, sans toutefois s'y limiter, sur 12 mois à compter de la date de clôture;
- les états financiers doivent être établis sur une base de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention ou n'a pas d'autre solution réaliste que de liquider l'entité ou de cesser ses activités;
- les incertitudes significatives liées à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre ses activités doivent être indiquées;
- lorsque les états financiers ne sont pas établis sur une base de continuité d'exploitation, ce fait doit être indiqué ainsi que la base sur laquelle ils sont établis et la raison pour laquelle l'entité n'est pas considérée en situation de continuité d'exploitation.

L'adoption de cette modification de convention comptable n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires de la société.

### 3. STOCKS

	30 septembre 2008	30 juin 2008
	\$	\$
Matières premières	1 252 635	996 202
Production en cours	1 178 843	1 060 445
Produits finis	2 426 429	2 682 118
	4 857 907	4 738 765

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2008, des stocks totalisant 3 556 917 \$ ont été comptabilisés au titre du coût des ventes.

### 4. FACILITÉ DE CRÉDIT RENOUVELABLE

Une facilité de crédit renouvelable de trois ans de 5 500 000 \$ US [la «facilité»], fondée sur 90 % des débiteurs admissibles et 35 % des stocks nord-américains admissibles, a plafonné à 2 500 000 \$ US plus un montant additionnel de 3 000 000 \$ US. Au gré de la société, le capital peut être remboursé au comptant ou au moyen de l'émission d'actions ordinaires. La facilité porte intérêt au taux de base du Wall Street Journal (WSJ) lequel, au 30 septembre 2008, était de 5 %. Le 9 septembre 2008, la société a émis 4 565 049 actions ordinaires au lieu de remboursements du capital au comptant de 1 966 920 \$ [1 850 000 \$ US] et 211 429 bons de souscription de cinq ans évalués à 61 315 \$ selon le modèle de Black et Scholes en fonction des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 5,5 %, rendement de l'action prévu de 0 %, volatilité prévue de 66 % et durée prévue de 5 ans. La valeur des bons de souscription a été constatée en réduction de la valeur comptable de la facilité, et le crédit en résultant, à l'autre capital d'apport, et sera amortie sur la durée de vie résiduelle de la facilité selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La facilité vient à échéance le 9 décembre 2008.

Au 30 septembre 2008, 3 424 546 \$ [3 157 294 \$ au 30 juin 2008] avaient été prélevés sur cette facilité, soit 3 150 223 \$ déduction faite des frais de financement non amortis [2 593 059 \$ au 30 juin 2008].

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

30 septembre 2008 et 2007

non vérifié

### 5. AIDE GOUVERNEMENTALE SOUS FORME DE PRÊTS

#### Ministère du Développement économique et du Commerce

Le 22 août 2008, la société a reçu la première avance du ministère du Développement économique et du Commerce [«MDEC»]. Les avances de prêts sont calculées en fonction des dépenses admissibles engagées par la société depuis le 12 avril 2007 pour l'agrandissement des installations de production de vaccins à Belleville, en Ontario, jusqu'à concurrence de 10 000 000 \$. Au cours de la période d'incitatifs, qui s'étend jusqu'au 22 août 2013, le prêt ne porte pas intérêt à condition que la société respecte certains objectifs d'ici la fin de la période d'incitatifs. Aucun capital ne sera remboursé au cours de la période d'incitatifs. Le remboursement du solde du prêt le dernier jour de la période d'incitatifs consistera en paiements annuels de 20 % du solde du capital, majoré de l'intérêt calculé à 5,69 % à partir du dernier jour de la période d'incitatifs, le premier paiement étant exigible le 22 août 2014.

Les sorties de fonds en vertu du prêt du MDEC sont initialement comptabilisées à leur juste valeur estimative selon un taux d'actualisation de 5,69 %. La différence entre ce montant et l'argent comptant reçu est comptabilisée à titre d'aide gouvernementale. Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2008, la société a reçu 777 602 \$, et constaté 586 234 \$ à titre d'aide gouvernementale sous forme de prêts et 191 368 \$ à titre d'aide gouvernementale connexe.

#### Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (Canada)

Le 24 septembre 2008, le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (Canada) [«Agri-débouchés»] a effectué sa première avance. Les avances de prêts sont calculées en fonction des dépenses admissibles engagées par la société depuis le 21 septembre 2007 pour l'agrandissement des installations de production de vaccins à Belleville, en Ontario, jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$. Le prêt ne porte pas intérêt. Le remboursement du capital commencera le 1er juillet 2013, moyennant des paiements de 83 333 \$ par mois.

Les sorties de fonds dans le cadre du programme Agri-débouchés sont initialement comptabilisées à leur juste valeur estimative à un taux d'actualisation de 7,50 %. La différence entre ce montant et l'argent comptant reçu est constatée à titre d'aide gouvernementale. Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2008, la société a reçu 81 788 \$, dont 46 858 \$ ont été comptabilisés à titre d'aide gouvernementale sous forme de prêts et 34 930 \$ à titre d'aide gouvernementale connexe.

### 6. CAPITAL SOCIAL ET AUTRE CAPITAL D'APPORT

#### Autorisé

Le capital autorisé de la société se présente comme suit :

- nombre illimité d'actions ordinaires; et
- nombre illimité d'actions privilégiées, émises en séries, sans valeur nominale.

#### Opérations portant sur le capital social

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2008, la société a émis, en vertu du régime d'actionariat des employés, 294 619 actions ordinaires [171 920 en 2007] d'une valeur totale de 179 312 \$ [113 883 \$ en 2007]. De plus, au cours du même trimestre, la société a émis 161 672 actions ordinaires [73 560 en 2007] à titre de rémunération des administrateurs totalisant 113 170 \$ [76 502 \$ en 2007]. Le 8 septembre 2008, la société a émis 4 565 049 actions ordinaires en remplacement des remboursements en espèces du capital de la facilité de crédit renouvelable, pour un total de 1 966 920 \$ [note 4].

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

30 septembre 2008 et 2007

non vérifié

### 6. CAPITAL SOCIAL ET AUTRE CAPITAL D'APPORT [suite]

#### Options sur actions

Les modifications du nombre d'options attribuées par la société et de leur prix d'exercice moyen pondéré pour les trimestres terminés les 30 septembre 2008 et 2007 ont été comme suit :

	2008		2007	
	Nombre	\$	Nombre	\$
<b>Solde au début de la période</b>	<b>4 286 501</b>	<b>2,06</b>	3 861 501	2,23
Attribuées	2 000	0,70	375 000	0,93
Échues/modifiées	(40 000)	2,32	(25 000)	2,95
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>4 248 501</b>	<b>2,05</b>	4 211 501	2,08

Le 17 juillet 2008, la société a émis à l'intention d'un conseiller 2 000 options sur actions de trois ans, dont les droits étaient acquis immédiatement et dont le prix d'exercice était de 0,70 \$, comme cela avait été approuvé le 8 novembre 2007 à l'assemblée annuelle des actionnaires. Puisque les droits rattachés aux options étaient pleinement acquis à la date d'attribution, la juste valeur estimative totale de 700 \$ a été comptabilisée à titre de frais d'administration, et une opération de sens inverse a été incluse dans l'autre capital d'apport.

La juste valeur des options à la date d'attribution est comptabilisée comme une charge sur la période d'acquisition. Le montant constaté à titre de charge de rémunération au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2008 s'est élevé à 62 093 \$ [84 746 \$ en 2007].

La juste valeur des options attribuées au cours des trimestres terminés les 30 septembre 2008 et 2007 a été estimée à l'aide du modèle de Black et Scholes, ce qui a permis d'établir les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2008	2007
Taux d'intérêt sans risque	5,50 %	5,80 %
Volatilité prévue	81,9 %	56,0 %
Durée prévue	3,0 ans	5,0 ans
Rendement de l'action prévu	0 %	0 %
<b>Juste valeur moyenne pondéré des options attribuées</b>	<b>0,35 \$</b>	0,51 \$

#### Bons de souscription

Les modifications du nombre de bons de souscription en cours, y compris les bons de souscription spéciaux, et de leur prix d'exercice moyen pondéré pour les trimestres terminés les 30 septembre 2008 et 2007 étaient les suivants :

	2008		2007	
	Nombre	\$	Nombre	\$
<b>Solde au début de la période</b>	<b>10 903 861</b>	<b>1,37</b>	10 633 861	1,39
Attribués au détenteur de la facilité de crédit renouvelable [note 4]	211 429	0,49	—	—
Échus	(500 000)	2,10	—	—
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>10 615 290</b>	<b>1,32</b>	10 633 861	1,39

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

30 septembre 2008 et 2007

non vérifié

### 6. CAPITAL SOCIAL ET AUTRE CAPITAL D'APPORT [suite]

La valeur de tous les bons de souscription, sauf les bons de souscription spéciaux, est incluse dans l'autre capital d'apport.

### 7. INFORMATIONS FINANCIÈRES SECTORIELLES

Les trois secteurs isolables de la société, soit les secteurs de la santé animale, de la santé humaine et de la salubrité des aliments, sont des unités fonctionnelles stratégiques qui offrent des produits distincts et exigent une technologie et des stratégies de commercialisation différentes.

La société comptabilise les ventes intersectorielles à un coût majoré.

	2008				Total \$
	Santé humaine \$	Santé animale \$	Salubrité des aliments \$	Siège social \$	
Chiffre d'affaires	—	8 100 041	2 200	—	8 102 241
Coût des ventes	—	3 714 901	2 550	—	3 717 451
Charges	—	1 896 784	319 160	1 063 323	3 279 267
<b>BAIIA avant frais de recherche et de développement</b>	—	2 488 356	(319 510)	(1 063 323)	1 105 523
Frais de recherche et de développement, montant brut	2 777 556	546 323	521 281	—	3 845 160
Moins : incitatifs gouvernementaux, montant net	(317 312)	—	(198 824)	—	(516 136)
<b>Frais de recherche et de développement, montant net</b>	2 460 244	546 323	322 457	—	3 329 024
Intérêts débiteurs, montant net	—	13 829	—	94 306	108 135
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	298 118	197 913	10 101	46 351	552 483
Amortissement des frais de financement reportés	—	—	—	359 129	359 129
Perte de change	—	—	—	7 084	7 084
Gain latent sur les dérivés incorporés en devises	—	—	—	59 693	59 693
<b>Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) avant impôts</b>	(2 758 362)	1 730 291	(652 068)	(1 629 886)	(3 310 025)
Ventes intersectorielles	—	—	—	4 531 060	4 531 060

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

30 septembre 2008 et 2007

non vérifié

### 7. INFORMATIONS FINANCIÈRES SECTORIELLES [suite]

	2007				Total \$
	Santé humaine \$	Santé animale \$	Salubrité des aliments \$	Siège social \$	
Chiffre d'affaires	—	5 902 784	2 000	—	5 904 784
Coût des ventes	—	2 478 382	923	—	2 479 305
Charges	—	1 850 903	451 868	1 137 196	3 439 967
BAlIA avant frais de recherche et de développement	—	1 573 499	(450 791)	(1 137 196)	(14 488)
Frais de recherche et de développement, montant brut	2 510 248	527 129	529 290	—	3 566 667
Moins : incitatifs gouvernementaux, montant net	(282 224)	—	(61 624)	—	(343 848)
Frais de recherche et de développement, montant net	2 228 024	527 129	467 666	—	3 222 819
Intérêts débiteurs, montant net	—	21 063	—	(45 933)	(24 870)
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	260 207	199 318	16 461	19 930	495 916
Amortissement des frais de financement reportés	—	—	—	35 166	35 166
Perte de change	—	—	—	197 973	197 973
Gain latent sur les dérivés incorporés en devises	—	—	—	(182 656)	(182 656)
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) avant impôts	(2 488 231)	825 989	(934 918)	(1 161 676)	(3 758 836)
Ventes intersectorielles	—	—	—	3 358 188	3 358 188

### 8. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la société en matière de gestion du capital consistent à préserver sa capacité de continuer son exploitation et à financer ses activités de recherche et de développement, à poursuivre ses efforts de commercialisation et à maintenir ses activités courantes. Pour lever les capitaux additionnels nécessaires pour réaliser ses objectifs, la société peut essayer de mobiliser des fonds additionnels en émettant des titres d'emprunt ou des titres de capitaux propres, et en concluant des partenariats stratégiques qui généreront des fonds pour financer ses activités.

Dans le cadre de la gestion du capital, la société tient compte de la facilité de crédit renouvelable, des capitaux propres, de la facilité de prêt de la Banque de développement du Canada [«BDC»] et de l'hypothèque d'ANZ Bank incluse dans la dette à long terme, ainsi que de l'aide gouvernementale sous forme de prêts sans intérêt du ministère du Développement économique et du Commerce et du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (Canada). Toutes les avances futures sur la facilité de prêt de la BDC, les deux prêts d'aide gouvernementale et les avances de l'Office des technologies industrielles représentent des fonds destinés à l'agrandissement des installations de production de vaccins à Belleville, en Ontario.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

30 septembre 2008 et 2007

non vérifié

### 8. GESTION DU CAPITAL [suite]

	30 septembre 2008 \$	30 juin 2008 \$
Facilité de crédit renouvelable	3 150 223	2 593 059
Capitaux propres	15 439 909	16 420 440
Dette à long terme (y compris la tranche échéant à moins d'un an)	2 034 728	2 123 444
Aide gouvernementale sous forme de prêts	633 092	—
	<b>21 257 952</b>	<b>21 136 943</b>

La société est assujettie à certaines restrictions financières, évaluées chaque année le 30 juin et relatives au prêt que la BDC lui a consenti.

Compte tenu de la conjoncture actuelle sur le marché des capitaux et des difficultés croissantes qu'éprouvent les sociétés à obtenir du financement, la société a revu sa stratégie globale de gestion du capital, afin de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour financer ses activités et couvrir ses besoins en capitaux.

La société a décrit ses mesures à la note 1; toutefois, elle devra peut-être en envisager de nouvelles si jamais les premières échouent.

### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Classement des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont évalués au fur et à mesure à la juste valeur ou au coût après amortissement. Les présentations à la rubrique «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation» de la note 3 afférente aux états financiers consolidés de 2008 de la société décrivent comment les catégories d'instruments financiers sont évaluées et comment les produits et les charges, y compris les gains et pertes à la juste valeur, sont constatés. Au 30 septembre 2008, le classement des instruments financiers, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Détenus à des fins de transaction \$	Prêts et créances \$	Autres passifs financiers \$	Valeur comptable totale \$	Juste valeur \$
<b>Actifs financiers<sup>1</sup></b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 282 725			4 282 725	4 282 725
Débiteurs <sup>2</sup>		5 163 210		5 163 210	5 163 210
Débiteurs à long terme		664 958		664 958	664 958
	4 282 725	5 828 168		<b>10 110 893</b>	<b>10 110 893</b>
<b>Passifs financiers</b>					
Facilité de crédit renouvelable <sup>4</sup>			3 424 546	3 424 546	3 424 546
Créditeurs et charges à payer <sup>3</sup>			5 918 189	5 918 189	5 918 189
Dette à long terme <sup>5</sup>			2 117 627	2 117 627	2 117 627
Aide gouvernementale sous forme de prêts			633 092	633 092	633 092
			12 093 454	<b>12 093 454</b>	<b>12 093 454</b>

- 1) Les actifs financiers ont été donnés en garantie de la facilité de crédit renouvelable.
- 2) Exclusion faite des actifs non financiers comprenant les avances aux employés, les taxes de vente provinciale et fédérale et les crédits d'impôt à recevoir totalisant 1 395 069 \$.
- 3) Exclusion faite des passifs non financiers comprenant les taxes de vente provinciale et fédérale et les impôts sur le capital, les montants à verser qui ne sont pas des obligations contractuelles et les montants qui seront réglés en actions totalisant 2 072 557 \$.
- 4) Exclusion faite des frais de financement comptabilisés en réduction du solde de l'emprunt totalisant 274 323 \$.
- 5) Exclusion faite des frais de financement comptabilisés en réduction du solde de l'emprunt totalisant 82 899 \$.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

30 septembre 2008 et 2007

non vérifié

### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

#### Juste valeur

La société a calculé la juste valeur estimative de ses instruments financiers d'après les méthodes d'évaluation appropriées; toutefois, l'établissement de ces estimations exige beaucoup de discernement. Par conséquent, la juste valeur estimative n'est pas nécessairement représentative des montants que la société pourrait réaliser sur un marché boursier à l'heure actuelle. Le recours à diverses hypothèses et méthodes se répercute sur les montants établis à la juste valeur estimative. Les méthodes et hypothèses utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers se présentent comme suit :

- Étant donné leur brève échéance, la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, de la facilité de crédit renouvelable et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable.
- Les débiteurs à long terme sont comptabilisés au coût après amortissement. Chaque composante ayant été actualisée à un taux auquel la société s'attendrait pour des créances semblables, le coût après amortissement se rapproche de la juste valeur.
- La juste valeur de la dette à long terme était à peu près égale à la valeur comptable en raison des taux d'intérêt variables exigés sur ces prêts.
- La juste valeur des obligations en vertu de contrats de location-acquisition a été calculée en actualisant les flux de trésorerie prévus à des taux auxquels la société s'attendrait sur le marché pour une dette semblable.
- L'aide gouvernementale sous forme de prêts est comptabilisée à son coût après amortissement, qui se rapproche de la juste valeur en raison du recours à des taux d'actualisation auxquels la société s'attendrait pour des prêts semblables.

#### Risque de change

La société exerce ses activités à l'échelle internationale et une tranche importante de ses produits tirés des ventes est libellée en dollars américains, en euros et en dollars australiens. Cela entraîne un risque financier en raison des fluctuations du dollar canadien par rapport à ces devises. La société dispose d'une protection naturelle contre une partie de ce risque, en ce sens que beaucoup de ses dépenses sont en dollars américains, en euros et en dollars australiens. Toute fluctuation dans le règlement des produits de la société pourrait entraîner des fluctuations imprévues des résultats d'exploitation consolidés de la société. Au 30 septembre 2008, la société n'avait pas conclu de contrats de couverture de devises afin de gérer son risque de change.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

30 septembre 2008 et 2007

non vérifié

### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Les soldes importants en devises étaient les suivants :

	Dollars américains		Euros	
	30 sept. 2008 \$	30 juin 2008 \$	30 sept. 2008 €	30 juin 2008 €
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 831 175	940 058	471 018	397 574
Débiteurs	2 797 870	2 549 626	281 656	636 146
Facilité de crédit renouvelable	(3 330 772)	(3 125 522)	—	—
Créditeurs et charges à payer	(2 462 091)	(2 522 494)	(173 824)	(460 792)
	<b>(1 163 818)</b>	<b>(2 158 332)</b>	<b>578 850</b>	<b>572 928</b>
	Dollars australiens		Dollars néo-zélandais	
	30 sept. 2008 \$	30 juin 2008 \$	30 sept. 2008 \$	30 juin 2008 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 427	133 844	—	—
Débiteurs	625 484	481 113	1 246 753	—
Créditeurs et charges à payer	(553 099)	(331 072)	(185 293)	(62 692)
Dette à long terme	(497 370)	(470 610)	—	—
	<b>(395 558)</b>	<b>(186 725)</b>	<b>1 061 460</b>	<b>(62 692)</b>

D'après l'exposition nette susmentionnée au 30 septembre 2008, et en supposant que toutes les autres variables sont égales par ailleurs, une dépréciation ou appréciation de 10 % du dollar canadien par rapport aux autres devises aurait entraîné des baisses (ou hausses) de la perte nette et de la perte étendue comme suit :

	Dollar canadien	
	Appréciation de 10 % \$	Dépréciation de 10 % \$
Par rapport au dollar américain	(120 781)	120 781
Par rapport à l'euro	86 775	(86 775)
Par rapport au dollar australien	(33 686)	33 686
Par rapport au dollar néo-zélandais	74 964	(74 964)

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque d'une perte imprévue si une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas ses obligations contractuelles.

La société surveille régulièrement le risque de crédit et la solvabilité des contreparties. Les concentrations du risque de crédit à l'égard des comptes clients sont limitées en raison du nombre élevé de clients et de leur répartition entre diverses régions. Au 30 septembre 2008, les débiteurs liés aux incitatifs gouvernementaux représentaient 8 % des actifs à court terme [10 % au 30 juin 2008]. Au 30 septembre 2008, deux clients représentaient 29 % des comptes clients [un client représentait 10 % de ceux-ci au 30 juin 2008].

Les liquidités (trésorerie) sont déposées dans une banque à charte canadienne, deux banques américaines, une banque irlandaise et une banque australienne. Les équivalents de trésorerie sont détenus en acceptations bancaires d'une deuxième banque à charte canadienne.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

30 septembre 2008 et 2007

non vérifié

### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

L'exposition maximale de la société au risque de crédit correspond à la valeur comptable totale de ses actifs financiers.

#### Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que la société ne puisse pas respecter ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance. L'objectif de la société est de combler les besoins en liquidités prévus et de répondre aux changements dans les besoins de liquidités.

La société gère ce risque en gérant sa structure du capital, et en surveillant constamment ses flux de trésorerie réels et projetés.

Les échéances contractuelles des passifs financiers étaient les suivantes au 30 septembre 2008 :

	Total \$	Moins de un an \$	De un an à trois ans \$	De quatre à cinq ans \$	Plus de 5 ans \$
Facilité de crédit renouvelable	3 424 546	3 424 546	—	—	—
Créditeurs et charges à payer	5 918 189	5 918 189	—	—	—
Dette à long terme	2 117 627	550 366	1 107 980	201 397	257 884
Aide gouvernementale sous forme de prêts	859 390	—	—	81 787	777 603
	12 319 752	9 893 101	1 107 980	283 184	1 035 487

#### Risque de taux d'intérêt

Les instruments financiers pouvant poser un risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie pour la société sont les actifs et passifs dont le taux d'intérêt est variable. Les débiteurs et les créditeurs et charges à payer ne portent pas intérêt. La facilité de crédit renouvelable et les facilités de prêt de la BDC et d'ANZ Bank incluses dans la dette à long terme comportent des taux d'intérêt variables. D'après la valeur de ces passifs à taux d'intérêt variable au 30 septembre 2008, une augmentation ou diminution présumée de 25 points de base des taux d'intérêt au cours de cette période aurait entraîné les hausses (baisses) suivantes de la perte nette et de la perte étendue :

	Taux d'intérêt	
	Augmentation de 25 points \$	Diminution de 25 points \$
Hausse (baisse) de la perte nette et de la perte étendue	(3 992)	3 992

Les actifs financiers et les passifs financiers portant intérêt à des taux fixes sont exposés au risque de taux d'intérêt de la juste valeur. Certains équivalents de trésorerie portent intérêt à un taux fixe, mais ne sont pas réputés importants vu qu'il s'agit de placements à court terme. Les débiteurs à long terme ne portent aucun intérêt, mais sont comptabilisés au coût après amortissement, calculé selon des taux d'actualisation convenant à chaque composante. Les obligations de la société en vertu de contrats de location-acquisition sont à taux d'intérêt fixes. Les prêts à la société liés à l'aide gouvernementale ne comportent aucun intérêt comme il est mentionné à la note 5. Ils sont comptabilisés au coût après amortissement, calculé d'après les taux d'actualisation convenant à chaque composante.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

30 septembre 2008 et 2007

non vérifié

### **10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2009, la société a effectué uniquement des paiements d'intérêt de 13 044 \$ et un paiement lié aux contrats de location de 16 667 \$ à une société contrôlée par le chef de la direction, qui est également administrateur de la société [trois paiements liés aux contrats de location de 16 667 \$ par mois en 2008].

### **11. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES COMPARATIFS**

Les états financiers consolidés intermédiaires comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation des états financiers consolidés intermédiaires adoptée pour l'exercice 2009.

## **DONNÉES SUR L'ENTREPRISE**

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

GRAEME MCRAE<sup>3, 4, 6</sup>

Président du conseil d'administration, président et chef de la direction  
Bioniche Life Sciences Inc.

STANLEY ALKEMADE, D.V.M.<sup>4, 5, 6</sup>

Président, BioMedEx Inc.

ARMEN APRIKIAN, M.D., F.R.C.S.(C) (OBSERVATEUR)<sup>4</sup>

Chef, division d'urologie, département de chirurgie, Université McGill et chef provisoire, département  
d'oncologie, Centre universitaire de santé McGill

ALBERT BERALDO<sup>1, 2, 6</sup>

Président, Alveda Pharmaceuticals Inc.

MARGARET CUNNINGHAM, Ph.D.<sup>1, 6</sup>

Professeure agrégée, School of Business, Université Queens

PIERRE-YVES DESBIENS, CA, MBA<sup>1, 2, 6</sup>

Vice-président, Finances, PureCell Technologies Inc.

JAMES JOHNSON, Ph.D.<sup>4, 6</sup>

Associé, King & Spalding LLP

LYLE VANCLIEF<sup>3, 6</sup>

Consultant en agriculture et en agroalimentaire

- 1) Membre du comité de vérification
- 2) Membre du comité de rémunération
- 3) Membre du comité de gouvernance d'entreprise et de mise en candidature
- 4) Membre du comité de vérification scientifique
- 5) Membre du comité de gestion des risques
- 6) Chaque administrateur a été élu pour occuper son poste jusqu'à la date de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la société.

## **HAUTE DIRECTION**

Graeme McRae  
Président du conseil d'administration, président et chef de la direction

Cindy Benning  
Vice-présidente, Opérations, Qualité et Affaires réglementaires

François Charette, M.D., MBA  
Vice-président principal et directeur médical en chef

Rick Culbert  
Président, Bioniche Food Safety

Mohamed Elrafih  
Vice-président, service de fabrication

Andrew Grant  
Président de division, exportations, Bioniche Animal Health, Europe et Australie

Cameron Groome  
Premier vice-président, développement stratégique de l'entreprise

Bruce McLeod  
Vice-président, ressources humaines

Patrick Montpetit, CA, C.F.  
Vice-président, finances et chef de la direction financière

Jim Phillips  
Président, Bioniche Animal Health (mondial)

Nigel C. Phillips, Ph.D.  
Vice-président principal et chef scientifique

Dragan Rogan, Ph.D.  
Vice-président, recherche et développement  
(Santé animale)

Jennifer Shea  
Vice-présidente, communications de l'entreprise et relations avec les investisseurs et le gouvernement

Rick Sutin  
Secrétaire de la société (provisoire)

D<sup>r</sup> Gary Weber  
Président, Bioniche Food Safety (États-Unis)

#### INSCRIPTION À LA BOURSE :

Bourse de Toronto  
Symbole : BNC

#### CONSEILLERS JURIDIQUES :

Ogilvy, Renault  
Toronto (Ontario) Canada

#### VÉRIFICATEURS :

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Montréal (Québec) Canada

#### AGENT DES TRANSFERTS :

Compagnie Trust CIBC Mellon  
C.P. 7010  
Succursale postale de la rue Adelaide  
Toronto (Ontario) M5C 2W9  
Téléphone : 416-643-5500  
Sans frais : 800-387-0825  
Télécopieur : 416-643-5501

#### RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES :

Les demandes de renseignements au sujet d'un transfert d'actions ou d'un certificat égaré et les avis de changement d'adresse doivent être adressés à l'agent des transferts mentionné ci-dessus. Les renseignements de nature générale sur la société, les récents communiqués de presse et les documents déposés sur SEDAR peuvent être obtenus sur notre site Web, à l'adresse [www.bioniche.com](http://www.bioniche.com), auprès de notre service des communications et des relations avec les investisseurs et le gouvernement, au 613-966-8058, ou par courriel, à l'adresse [info@Bioniche.com](mailto:info@Bioniche.com).

#### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET À L'INTENTION DES INVESTISSEURS :

Jennifer Shea  
Vice-présidente, communications de l'entreprise et relations avec les investisseurs et le gouvernement  
Bioniche Life Sciences Inc.  
C.P. 1570  
Belleville (Ontario) Canada  
K8N 5J2  
Téléphone : 613-966-8058, poste 1250  
Télécopieur : 613-966-4177  
[Jennifer.Shea@Bioniche.com](mailto:Jennifer.Shea@Bioniche.com)



*www.Bioniche.com*



P.O. Box 1570  
Belleville, Ontario  
Canada, K8N 5J2

Tél.: 613 966-8058  
Télééc.: 613 966-4177